



Un comité régional des usagers du transport en commun (CRUTEC) a vu le jour.

Transport en commun

## Les usagers dénoncent la discrimination

En page A 3

bon jour

**Météo**  
Nuageux et pluvieux, verglas, vent d'est de 30 à 50 kmh.  
Page A 2

**La Quotidienne**  
Dans l'ordre: 7 - 7 - 9

**Baseball**  
Expos 1 St. Louis 3  
Page B 3

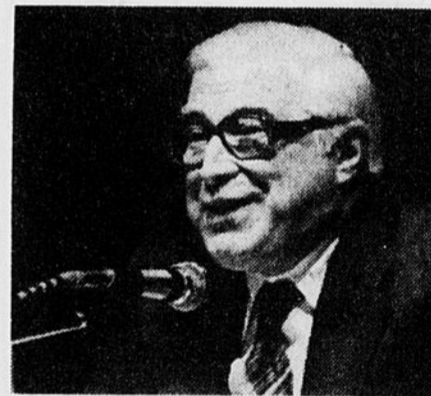
la région



**Le printemps**  
Parce que 1980 est une année bissextile, le printemps a commencé hier, bien que le 21 mars ne soit qu'aujourd'hui. Les oiseaux sont de retour comme on pu le constater les véritables observateurs.

le québec

**Débat historique**  
De l'avis des éditorialistes et commentateurs politiques, le gouvernement a mené le bal de façon brillante lors du débat historique portant sur le libellé de la question référendaire.  
Page A 5



**Mouvement Desjardins**  
En dépit de tout ce qui a été dit et écrit, le Mouvement Desjardins est en très bonne santé financière, a déclaré hier le président de la Confédération des caisses populaires.  
Page A 9

**Loi 57**  
La Fédération des commissions scolaires a obtenu une injonction provisoire interdisant au gouvernement de commenter la validité de la loi 57.  
Page A 9

le monde

**Terrorisme**  
Les magistrats italiens sont pris de panique. Trois d'entre eux ont été tués en trois jours.  
Page B 10

sommaire

— Annonces classées	B 8
— Bandes dessinées	B 5
— Bourse	B 7
— Bridge	B 5
— Cinéma	A 8
— Décès	B 9
— Finances	B 6
— Horoscope	B 5
— Mots croisés	B 5
— Mot mystère	B 5
— Patron	B 8
— Sports	B 1
— Télévision	A 8

Pour nous rejoindre

Publicité - 545-4474  
Rédaction - 545-4480  
Abonnement - 545-4664  
Annonces classées - 545-4895

# Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

7e année No 45

Vendredi 21 mars 1980

20 pages LA COPIE 30¢ AU COMPTOIR

Le référendum

## La question adoptée en Chambre par 68 contre 37

QUEBEC (PC) — L'Assemblée nationale a adopté jeudi soir par 68 voix contre 37 le texte de la question qui sera posée aux Québécois lors du référendum du printemps prochain.

Le texte original de la question, tel que présenté par le premier ministre René Lévesque en décembre dernier, n'a été l'objet d'aucune correction majeure.

Le seul amendement apporté a été celui du député de Lotbinière et ancien chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron. Cet amendement visait à préciser qu'aucun "changement de statut politique ne sera réalisé au Québec sans l'accord de la population par le biais d'un second référendum".

Les députés de la majorité ministérielle, avec l'aide de la voix de M. Biron, ont rejeté les amendements mis de l'avant par le chef libéral, M. Claude Ryan, par le leader unioniste Michel Lemoignan et par M. Rodrigue Tremblay, député indépendant de Gouin.

Ainsi, lorsqu'ils seront dans l'isolement au printemps prochain, les Québécois pourront lire sur leur bulletin de vote le texte suivant: "Le Gouvernement du Québec a fait connaître sa position d'en arriver, avec le reste du Canada, à une nouvelle entente fondée sur le principe de l'égalité des peuples; cette entente permettrait au Québec d'acquiescer le pouvoir exclusif de faire ses lois, de percevoir ses impôts et d'établir ses relations extérieures - ce qui est la souveraineté -, et en même temps de maintenir avec le Canada une association économique comportant l'utilisation de la même monnaie".

"Aucun changement de statut politique résultant de ces négociations ne sera réalisé sans l'accord de la population lors d'un autre référendum."

"En conséquence, accordez-vous au Gouvernement du Québec le mandat de négocier l'entente proposée entre le Québec et le Canada?"

Les électeurs pourront inscrire leur croix dans le carré "oui" ou dans le carré "non" qui suivront.

Débat

L'adoption de cette question a fait l'objet d'un débat de 35 heures qui s'est clos jeudi soir, juste avant que le texte ne soit mis aux voix.

Dans l'avant-dernière intervention de la journée, le chef libéral et député d'Argenteuil, M. Claude Ryan, a résumé les propos tenus par les siens depuis trois semaines.

Selon lui, le Parti québécois a tenté de "créer un climat d'unanimité, et l'opposition s'est tenue debout malgré la propagande des ministériels".

M. Ryan a fait valoir que tout ce que veut le Parti québécois, c'est l'indépendance du Québec.

Pour sa part, il a dit tenir plutôt au

Canada qu'il a décrit comme une "terre de liberté et un pays exceptionnel où il fait bon vivre".

M. Ryan a soutenu qu'il était impossible de voter oui et en même temps d'être fédéraliste. Selon lui, un "oui" au référendum est un "oui" à la rupture du Canada.

Pour sa part, le premier ministre, M. René Lévesque, a affirmé que le débat de trois semaines avait permis la fourniture d'une bonne information à tous les Québécois.

M. Lévesque a rappelé que l'op-

position avait dit en février 1979 qu'elle allait voter non quelle que soit la question posée.

"Elle s'est mise les deux pieds dans le ciment et ce "non" signifie un effort de freinage de l'évolution du Québec", a-t-il dit.

M. Lévesque a accusé les Libéraux de tenter de "dévaluer d'avance ce qui pourrait être la victoire du "oui".

Il a rappelé que M. Ryan avait promis de ne pas respecter la décision démocratique des Québécois si le "oui" l'emportait au référendum.

Stratégie

Dans les dernières heures du débat, les stratégies des partisans du "oui" et du "non" étaient devenues de plus en plus claires.

Dès que le porte-parole d'un parti incitait un groupe particulier d'électeurs à appuyer sa thèse, son vis-à-vis se levait et affirmait que la thèse contraire devait être appuyée.

C'est ainsi que le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, a lancé un vibrant appel aux agriculteurs pour qu'ils appuient la souveraineté-association.

Selon M. Garon, les agriculteurs québécois sont de plus en plus capables d'assurer que les consommateurs québécois ne manquent pas de produits agricoles. Il a rappelé que le taux d'autoapprovisionnement du Québec était passé de 51 pour cent à 58 pour cent de 1976 à 1978 "avec une partie seulement de nos impôts".

En réplique, le libéral Julien Giasson, député de Montmagny-L'Islet a soutenu que jamais les agriculteurs québécois n'accepteront "des frontières" autour du Québec. Il a sommé le gouvernement de dire si les producteurs de lait industriel allaient être aussi prospères dans un Québec souverain.

## 150,000 visiteurs au symposium

MONTREAL (PC) — Le Symposium international de sculpture environnementale de Chicoutimi devrait représenter des retombées économiques de l'ordre de \$2 millions et attirer pas moins de 150,000 visiteurs.

C'est ce qu'a affirmé, cette semaine, le président du conseil d'administration de la corporation du Symposium, M. Guy Dion, lors d'une conférence de presse convoquée à Montréal, pour dévoiler les noms des dix finalistes qui réaliseront des sculptures durant le Symposium d'une durée de six semaines, à Chicoutimi, du 18 juin au 1er août 1980.

Selon M. Dion, le budget du Symposium est de l'ordre de

\$500,000 sans compter les dépenses prévues pour l'aménagement du village des sculpteurs, l'achat des matériaux requis pour la réalisation des sculptures et autres frais.

Outre les 10 sculpteurs choisis et leurs familles, 125 étudiants suivront des ateliers expérimentaux pendant trois semaines et environ 400 participants sont attendus dans la première semaine de juillet pour assister à un colloque international.

Grâce à un projet "Canada au travail", doté d'une subvention de \$42,800, six personnes travaillent depuis janvier à la signalisation pour guider les visiteurs vers l'emplacement du Symposium. Au lieu

d'affiches, il s'agit de pièces sculpturales fabriquées à l'aide de divers matériaux de récupération: vieux linges, bois usagés, journaux et broche à poulet.

Les dix finalistes qui réaliseront les sculptures au Symposium international de Chicoutimi sont: MM. Serge Beaumont, de Kénogami; Pierre Bourgault, de Saint-Jean-Port-Joli; André Geoffroy, de l'Assomption; Michel Goulet, d'Asbestos; Pierre Granche, de Montréal-Nord; Mme Brigitte Raddecki, citoyenne canadienne d'origine allemande; MM. Ronald Thibert, de Chicoutimi; Armand Vallancourt, de Black-Lake et Bill Vazan, Montréalais d'origine torontoise.

Hold-up de \$48,000

## Comparution des 4 présumés comparses

par Mario Roy

CHICOUTIMI — Les quatre présumés auteurs de hold-up de \$48,000, au Montagnais, ont comparu, hier, devant le juge Claude Gagnon de la Cour des sessions.

Ramenés de Montréal la veille, ils ont été formellement confrontés à quatre chefs d'accusation dans chaque cas: vol avec violence, emploi d'armes à feu, et de déguisements, possession d'outils de cambriolage. Précisément, les mêmes accusations qui avaient été portées contre le cuisinier Ghislain Tremblay, finalement, reconnu coupable sur un cinquième chef de complot.

Trois des prévenus se sont vus refuser leur liberté provisoire, devant l'objection soulevée par Me Gratien Duchesne, agissant pour la Couronne. Il s'agit de Michel Damitresco, 27 ans; Serge Paquette, 20 ans; et Pierre Godon, 30

ans. Les trois Montréalais subiront leur enquête sur mise en liberté le lundi, le 24 mars prochain.

Quant à Carole Veilleux, 23 ans, une Saguenéenne vivant à Montréal, elle a été admise à la libération provisoire jusqu'à la tenue de son enquête préliminaire, dont la date n'a pas été fixée.

Les quatre présumés comparses étaient représentés par le criminaliste Louis-Charles Fournier.

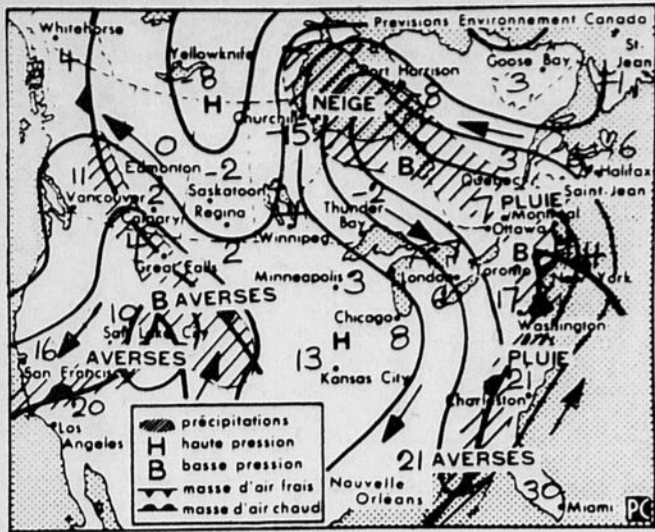
L'amorce de cette procédure judiciaire clôt une enquête menée de main de maître par les détectives de la Sûreté municipale de Chicoutimi, à la suite d'un des plus importants vols à main armée à être perpétré dans la région au cours des derniers mois. On sait que cette enquête a déjà mené le cuisinier Ghislain Tremblay, 33 ans, au pénitencier, lui, qui a agi comme informateur auprès de ceux, qui, le 3 décembre 1979, réalisaient le coup.



COMPARUTION — Me Louis-Charles Fournier assume la défense de quatre comparses qui sont soup-

çonnés d'avoir perpétré le hold-up de \$48,000 au Montagnais. (Photo Karl Tremblay)

# météo



## prévisions

**MONTREAL (PC) — Prévisions du temps au Québec pour la journée de vendredi et aperçu pour samedi.**

**Abitibi, Témiscamingue:** pluie et neige (5 à 10 cm), max., zéro. **Samedi:** neige.

**Réservoirs Cabonga et Goulin, Pontiac, Gatineau, Lièvre:** nuageux, pluie et neige (5 à 10 cm), max. 3. **Samedi:** neige.

**Outaouais:** nuageux et pluvieux, neige en soirée, max. 5. **Samedi:** nuageux et neigeux.

**Laurentides, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville:** nuageux et pluvieux, neige en soirée, max. 5. **Samedi:** nuageux et neigeux.

**Estrie et Beauce:** nuageux et pluvieux, max. 8. **Samedi:** neige.

**Québec:** nuageux et pluvieux, possibilité de verglas, vent du nord-est de 30 à 50 km-h, max. zéro. **Samedi:** neige.

**Lac-St-Jean, Saguenay, Mauricie, parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, Malbale:** nuageux et pluvieux, verglas, vent d'est de 30 à 50 km-h, max. zéro. **Samedi:** faible neige.

**Rimouski, Matapédia, Baie-Comeau:** ennuagement graduel et vent modéré, max. zéro. **Samedi:** nuageux, venteux et neigeux.

**Ste-Anne-des-Monts, parc de Gaspésie, Gaspé, Sept-Îles:** ensoleillé avec passages nuageux, vent modéré en soirée, max. zéro. **Samedi:** nébulosité variable et venteux.

**Basse-Côte-Nord, Anticosti:** nébulosité variable, max. zéro. **Samedi:** peu de changement.

## dans le monde

**TORONTO (PC) — Températures en degrés centigrades relevées dans les principales villes de l'Amérique du Nord:**

	Min.	Max.
Vancouver	5	10
Victoria	6	11
Jasper	-3	6
Edmonton	-11	3
Calgary	-5	5
Yellowknife	-25	-11
Regina	-6	-1
Winnipeg	-8	5
Churchill	-19	-16
London	1	12
Toronto	5	14
Kingston	1	9
Ottawa	-3	11
Montréal	-3	9
Québec	-9	-1
Fredericton	-10	5
Saint-Jean, N.-B.	-7	5
Moncton	-10	0
Halifax	-6	3
Charlottetown	-7	—
Saint-Jean, T.-N.	-3	0
Chicago	4	15
Detroit	2	14
Boston	1	15
New York	2	14
Washington	7	19
Pittsburgh	4	14
Tampa	23	29
Miami	23	27

## Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN  
1051 BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI — GTH 4B5 — TEL.: 545-4474  
Fondé le 1er octobre 1973  
Édité et imprimé par  
Le Progrès du Saguenay Limitée

Président du conseil d'administration et éditeur:  
**Jean-Guy FAUCHER**

Président-directeur général:  
**Gaston VACHON**

Directeur du marketing:  
**Paul BERGERON**

Trésorier:  
**Jacques LAROUCHE**

Directeur des ventes:  
**Jean TREMBLAY**

Directeur du tirage:  
**Jean-Louis LAVOIE**

Directeur de la distribution:  
**Jean BELAND**

Directeur de la rédaction:  
**Denis TREMBLAY**

Directeur de l'information:  
**Bertrand GENEST**

Rédacteur en chef:  
**Bertrand TREMBLAY**

Chef des nouvelles:  
**Marcel RIVARD**

Chef de pupitre:  
**Charles-Julien GAUVIN**

Alma et les environs  
568-5506-07

St-Félicien et les environs  
679-3832

Abonnement et service à domicile  
(sans frais interurbains)  
545-4854

Annances classées  
545-4895

Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean est membre de l'Association des quotidiens du Canada et de La Presse Canadienne, seule agence autorisée à utiliser les textes du journal.

Depôt légal  
Bibliothèque Nationale  
du Québec  
Courrier de la  
deuxième classe (no 3213)

# Les libéraux envahissent Frontenac

**THETFORD-MINES (PC) —** Une armée d'une trentaine de "techniciens d'élections" envahira le comté de Frontenac au cours de la fin de semaine afin d'assurer le bon fonctionnement de l'organisation libérale lors du scrutin de lundi et de garantir la victoire du député sortant, M. Léopold Corriveau. On veut du même coup sceller définitivement le sort du chef du Crédit social, M. Fabien Roy, qui y brigue les suffrages après avoir connu la défaite dans sa circonscription de Beauce le 18 février.

Pour le coordonnateur de la campagne libérale dans Frontenac, le jeune député de 23 ans Jean Lapierre, qui se décrit comme "l'homme à tout faire", cette opération constitue la deuxième phase du plan de bataille qu'il a tracé.

Tout au long des derniers jours, de véritables essais de députés et de ministres ont visité le comté afin d'apporter leur appui à M. Corriveau, "un membre de l'équipe Trudeau". Mardi, le ministre de la Santé et du Bien-être social, Mlle Monique Bégin, y passait la journée. Ont suivi le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Pierre de Bané, mercredi, ainsi que le ministre d'Etat aux Finances, M. Pierre Bussières, hier. Les ministres de l'Energie et de la Défense nationale, MM. Marc Lalonde et Gilles Lamontagne, doivent assister aujourd'hui à la soirée de clôture de la campagne libérale.

Comme deuxième volet de cette première phase de l'offensive libérale, venaient des apparitions publiques sévèrement contrôlées de M. Corriveau ainsi qu'une campagne publicitaire savamment orchestrée dans les journaux locaux et sur les ondes des postes de radio de la région. Celle-ci comprenait notamment des messages du premier ministre Trudeau, actuellement en vacances en Jamaïque, demandant à la population de Frontenac de retourner Léopold Corriveau à Ottawa.

Mais, a souligné M. Lapierre, qui a été élu avec une majorité de 23,000 voix dans son comté de Shefford et qui a agi comme chef de cabinet de l'organisateur en chef du parti pour le Québec, le ministre André Guellet, "il faut également s'assurer du bon déroulement du vote si l'on veut faire une élection sans prendre de chances".

Voilà pourquoi il a recouru à ce qu'il appelle "des techniciens d'élections" du parti pour venir lui prêter main-forte au cours des dernières journées de la campagne. Ceux-ci ont déjà commencé à donner des cours aux travailleurs dans les bureaux de votation et ont mis en branle la formation de "comités de transport" pour faire sortir le vote. De plus, M. Lapierre a constitué "des équipes juridiques" pour se rendre au besoin dans des bureaux de votation où des problèmes surgiraient.

### Aucun risque

Malgré un sondage maison qui place M. Corriveau confortablement en avance sur ses adversaires, M. Lapierre a préféré ne prendre aucun risque et a veillé à ce que des organisateurs particulièrement doués érigent dès maintenant leur cantonnement dans les centres les plus importants du comté afin de pallier aux faiblesses des structures locales. Il a également affecté du personnel à l'étude et au pointage des listes électorales "pour savoir qui vote ou ne vote pas".

A son arrivée au comité central de M. Corriveau, à Thetford-Mines, il y a trois semaines, le député Lapierre avait trouvé une organisation anémique, qui avait tout autant besoin d'un regain d'énergie que d'une injection de fonds pour poursuivre une lutte dont l'issue s'avérait incertaine jusque-là. Il a donc pris l'initiative d'inviter les membres du caucus québécois du par-

ti à souscrire \$100 chacun à la campagne de M. Corriveau et à s'y impliquer personnellement en se rendant dans le comté. Il a aussi organisé, en l'espace de quelques jours, la venue d'une brochette de ministres pour monter une démonstration de force telle que les électeurs de Frontenac n'en ont jamais vue et n'en reverront possiblement pas.

Et, pour le seconder dans ses efforts

pour redonner un second souffle à l'organisation presque inexistante de M. Corriveau, M. Lapierre a appelé sous les drapeaux de députés qui ont complètement pris en mains le déroulement des opérations au comité de la rue Notre-Dame, à Thetford-Mines. Même le directeur général du parti pour le Québec, M. Léonce Mercier, a élu domicile dans la ville depuis le milieu de la semaine.



**VISITE DE FABIEN —** Le chef du Parti crédit social a visité l'usine Forano Inc., de Plessisville hier, pour serrer les mains de quelques-uns des 800 travailleurs. Il a affirmé que la décision des conservateurs de contester l'élection s'il est élu manquait totalement de sérieux. L'élection dans Frontenac doit se tenir lundi. (Photolaser PC)

## Les journalistes du Devoir tiennent une journée d'étude

**MONTREAL (PC) —** Les journalistes du quotidien Le Devoir ont décidé, jeudi, de tenir une journée d'étude provoquant ainsi la non-publication du journal aujourd'hui.

Les 35 journalistes syndiqués de la salle de rédaction ont pris cette décision dans le but de faire accélérer les négociations de leur nouveau contrat de travail.

Depuis quelques temps déjà, les journalistes avaient décidé, comme

moyen de pression auprès de la partie patronale, de ne plus signer leurs articles, mais ils ont été obligés d'admettre que cette méthode n'a pas beaucoup influencé les administrateurs du quotidien.

Les journalistes sont sans contrat de travail depuis le 31 décembre 1978 et les négociations ont longtemps échoué sur le processus qui devrait être utilisé pour nommer un nouveau directeur du journal.

## Le commissaire Keable a brisé une longue tradition

**MONTREAL (PC) —** Le commissaire Jean Keable a probablement posé un geste historique

au Canada lorsqu'il a demandé à un policier de témoigner publiquement sur les activités de ses informateurs, a indiqué, jeudi, un procureur de la police.

Cette décision violait

une longue tradition voulant que l'identité des informateurs de la police doit être gardée secrète — même dans les causes criminelles devait ajouter, Me Paul Normandin, en s'adressant à la Cour d'appel.

jamais, jamais." Dans sa réplique, l'avocat de la commission, Me Jacques Bellemare, a affirmé qu'il était temps que les cours de justice commencent à s'intéresser à certaines activités criminelles des policiers. Les nouvelles méthodes d'enquête des gouvernements devraient être exemptées de se soumettre à certains lois vieilles de plusieurs siècles.

Depuis des années, on prend pour acquis que la police peut commettre des actes criminels comme prétexte pour combattre le crime et faire respecter les lois. "On croyait que c'était inévitable".

Cependant, le public, les gouvernements et les cours de justice commencent à douter de la parole des policiers. Il était devenu nécessaire que la Commission Keable interroge la police de Montréal pour tenter de déterminer si les policiers anti-terroristes n'avaient pas manipulé les informateurs du Front de libération du Québec pour laisser croire au public qu'il y avait risque d'insurrection au cours de la crise d'octobre 1970 et en 1971.

## Hold-up dans une station-service

**CHICOUTIMI (MR) —** Une station de service du secteur Nord de Chicoutimi a été dévalisée par un individu armé, hier soir, lequel se serait enfui en motoneige après son forfait.

L'individu masqué et armé d'un revolver s'est attaqué à la station d'essence Pétrole R. L., boulevard Ste-Geneviève au moment où le jeune pompiste de 16 ans, se trouvait seul à l'intérieur.

Le gunman raflait une centaine de dollars avant de prendre la fuite. On croit qu'il aurait rejoint un complice qui l'attendait avec une motoneige non loin de là. La Sécurité municipale

de Chicoutimi a ouvert une enquête en fin de soirée en rapport avec cette affaire.

## Marie-Andrée Leclerc libérée sous caution

**NEW DELHI (AP) —** La Cour suprême de New Delhi, a décidé jeudi d'accorder la liberté sous caution à la Canadienne Marie-Andrée Leclerc, impliquée en 1976 dans une affaire de drogues.

Après avoir versé une caution de \$1,500, l'accusée, originaire de Lévis, au Québec, et âgée de 33 ans, pourra quitter la prison de Tihar, a déclaré la Cour. Elle devra cependant rester en Inde.

Marie-Andrée Leclerc s'était déjà vu accorder des

cautionnements dans quatre autres cas. Elle est accusée, avec son ancien compagnon, le Français Charles Sobharaj, 34 ans, d'avoir drogué des touristes français à Karwar, ville du sud de l'Inde.

Elle avait, par ailleurs, été acquittée du meurtre d'un touriste étranger, décédé à la suite de l'absorption de drogues. Sobharaj avait été trouvé coupable; mais la Cour suprême décidait, il y a deux semaines, de l'innocenter dans cette même affaire.

## au palais de justice

### Les vols se suivent mais ne se ressemblent pas

**CHICOUTIMI (MR) —** Il y a sans doute autant de motifs pour voler qu'il y a de voleurs... Mais certains cas semblent faits pour attirer la sympathie, ou, à tout le moins, une certaine compréhension.

Le juge Claude Gagnon a dû se pencher sur un cas de ce genre, hier, en Cour des sessions de Chicoutimi. Celui d'une jeune femme de 24 ans, mère d'un enfant de deux ans qu'elle élève seule, bénéficiaire de prestations d'aide sociale. Et qui volait des vêtements, surtout, à l'étalage de chez Woolco; pour une somme respectable, tout de même, puisque ce que l'on retrouvait dans son sac atteignait la valeur de \$224!

"Un cas particulier et évidemment pénible," de plaider son procureur, Me Claude Beaulieu, qui n'a pas manqué de souligner que sa cliente faisait face pour la première fois à une accusation criminelle.

Que dire dans un tel cas?... Que, quelles que soient les ressources financières dont on dispose, il faut vivre sans profiter illégalement du voisin, comme l'a mentionné le magistrat, qui condamnait la prévenue à une amende de \$100... L'autre cas est un peu différent; une autre jeune dame qui, elle, vole un os pour son chien!... Qui en est à son troisième délit du genre, qui échappe de peu à la prison, et écope d'une amende de \$200...

## UQAC

### Reprise des négociations

#### Le QUOTIDIEN TARIF D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR  
\$1.50 par semaine

Dans les dépôts  
\$0.30 la copie

PAR LA POSTE  
Saguenay-Lac-St-Jean

3 mois	\$22.00
6 mois	\$42.50
1 an	\$80.00

Autres régions au Canada

6 mois	\$60.00
1 an	\$115.00

Pays étrangers

6 mois	\$80.00
1 an	\$150.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement 3213.

Depôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

**CHICOUTIMI (RH) —** Les négociations entre l'Université du Québec à Chicoutimi et le Syndicat des employés professionnels de l'UQAC, ont repris mercredi à Montréal en présence du conciliateur Normand Gauthier.

Ceci fait suite à une interruption survenue en février alors que la partie syndicale avait décidé de recourir à la conciliation. Lundi, cependant, suite à l'analyse de la situation, les membres du SEP ont mandaté leur exécutif d'enclencher certains mécanismes techniques qui permettent au syndicat d'exercer des moyens de pression à compter du 31 mars.

Dans un communiqué de presse, le syndicat rappelle qu'il a déposé la majeure partie de ses

propositions en 1979, et soutient qu'à ce jour, l'université n'a pas fourni de réponse aux propositions syndicales sur le plan des assurances collectives, régimes de retraite et droits d'auteur.

Le communiqué poursuit en mentionnant que "plusieurs désaccords majeurs séparent les deux parties. Sur certains points, notamment la sécurité d'emploi et la tâche, l'offre patronale se situe en-deçà des acquis de la convention expirée. Plusieurs des propositions déjà consenties à des professionnels du secteur parapublic et public. A ce chapitre, on peut mentionner les clauses touchant le comité des relations de travail."

Mentionnons enfin que la convention collective est échue depuis le 31 mai 1979.

## Abolition du service du week-end

## Des usagers veulent renverser la décision

CHICOUTIMI (GL) — En abolissant son service le samedi soir et le dimanche, la Corporation intermunicipale de transport Saguenay fait preuve de dis-

crimination. Le Comité régional des usagers du transport en commun fera tout en son pouvoir pour que l'organisme révise sa décision.

Qui plus est, le groupement entend faire des pressions auprès des dirigeants de la CITS afin que les trajets actuels soient révisés et on exige des

dirigeants de la corporation qu'ils fassent la promotion du transport en commun seul moyen de rentabiliser ce service jusqu'à maintenant largement

déficitaire.

De l'avis des responsables de CRUTEK, les dirigeants n'ont pas droit d'invoquer des contraintes budgétaires pour abolir le service du samedi soir et du dimanche, car le transport en commun est une nécessité pour les classes défavorisées de la population même si le taux d'utilisation à ces périodes est considéré comme faible par les dirigeants de l'organisme.

Qui est le CRUTEK? C'est un organisme qui regroupe pas moins de 1,500 personnes habituellement utilisatrices de transport en commun.

On compte les étudiants (UQAC et Collèges de Jonquière et Chicoutimi), retraités de la compagnie Price, la maison de quartiers de Jonquière, groupes de l'Age d'or et les handicapés physiques.

Sans vouloir pousser la polémique, les responsables du mouvement exigent que la corporation améliore son système notamment en ce qui concerne l'infrastructure.

Ainsi, on réclame des abris à différents points de service et des bancs pour les personnes du troisième âge.

C'est tout un chambardement qu'exigent les responsables de CRUTEK. "Si l'organisme est déficitaire, c'est parce qu'il y a des raisons. Ce n'est justement pas un motif pour priver des individus du transport en commun la fin de semaine. Et puis, qu'on ne vienne pas dire que c'est la grève qui a causé cette situation", soutient Serge Galarneau, un des responsables de l'organisme.

De plus, le mouvement trouve curieux qu'on décide d'acheter cinq nouveaux véhicules alors qu'on parle de mettre huit travailleurs à pied.

Au sujet des moyens de pression, des membres de CRUTEK seront à l'assemblée du conseil de Jonquière, lundi, afin de faire part de leur point de vue aux administrateurs de la corporation dont le président de la CITS, le conseiller Yvon Dubé.



MANIFESTATION — Des étudiants de l'Université du Québec à Chicoutimi, membres du Comité régional des usagers du transport en commun ont manifesté hier matin, devant les locaux de la CITS sur la rue Morin à Chicoutimi. On proteste contre la décision des dirigeants de suspendre le transport en commun le samedi soir, et le dimanche.

## Un OUI largement majoritaire

## Le conseil syndical prend position

JONQUIÈRE (CF) — Les membres du conseil syndical et du comité exécutif du Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida viennent de se prononcer officiellement en faveur du "oui" à la question du référendum québécois.

Le groupe a fait part de cette prise de position hier, dans un communiqué prudent où le groupe précise avec une certaine insistance que son geste

ne reflète que l'opinion des membres du conseil syndical, sans engager "de quelque façon que ce soit les membres du syndicat".

Le conseil syndical s'est rangé au "oui" par un vote divisé, mais largement majoritaire, de 40 contre 5. Le président Jean Halley a voté contre la proposition. Un porte-parole du groupe a néanmoins indiqué qu'à l'instar de ses

quatre collègues initialement opposés à la résolution finalement adoptée, il s'est rangé au vote de la majorité.

Ce geste des représentants syndicaux de l'aluminerie d'Arvida ne signifie pas que le groupe donne quelque appui à un parti politique en particulier, indique-t-on dans le communiqué. On a plutôt voulu en faire une intervention "visant à manifester l'intérêt des représentants de notre

syndicat" vis-à-vis l'avenir québécois qui se joue présentement.

Le communiqué rapporte que le conseil syndical a pris cette position au même titre que celles qu'il a déjà adoptées dans le cadre des consultations gouvernementales sur des législations telles la loi 45, la loi 17, l'énoncé de politique économique du Québec ou la loi 101.

## Promotion industrielle

## Un nouveau conseil de direction

VILLE DE LA BAIE (GL) — La Corporation de promotion industrielle de Ville de La Baie a un nouveau conseil de direction. Les élections se sont déroulées mercredi soir, et le président démissionnaire, Michel Bergeron, a été reconduit dans ses fonctions.

Les autres membres du conseil de direction de la corporation sont le maire Laurier Simard à titre de premier vice-président, Normand Claveau qui agira comme deuxième vice-président,

le secrétaire est Jules Poulin tandis que Me Gerald Champagne aura la responsabilité du trésor.

Par ailleurs, les autres membres du bureau de direction sont André Dupont représentant de la grande industrie, Gilles Gagné des PME, André Girard qui défendra les intérêts des commerçants, Jean-Guy Lafont, du secteur des institutions financières, le conseiller Richard Lalancette et Mme Carmen Lavoie qui représentera les municipalités rurales.

En ce qui concerne le retour de Michel Bergeron, il a expliqué que son hésitation à tout d'abord été motivée par son option politique. Sans que le principal intéressé le confirme, il doit accepter aujourd'hui la présidence du comité du OUI pour le comté Dubuc.

Dans sa démarche, il craignait que son option politique puisse nuire à la Corporation de promotion industrielle de Ville de La Baie. Après consultation, il semble que ce ne soit pas le cas et il a

ainsi décidé de retourner à la présidence de la corporation pour un mandat de deux ans.

Toutefois, il n'est pas définitif que Michel Bergeron complète ce mandat. Il déclare lui-même qu'il suivra l'évolution de l'organisme et il n'est pas dit qu'il se retirera avant la fin de son terme.

Rappelons que tous les administrateurs de la Corporation de promotion industrielle de Ville de La Baie sont nommés pour un mandat de deux ans.

## le travail

## FSSA et Banque Royale

## Un appui tangible aux grévistes

CHICOUTIMI (RH) — Le Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida Inc. versera \$100 par semaine jusqu'à concurrence de \$1,000 ou la fin de la grève aux travailleuses en grève des six succursales de la Banque Royale dans la région.

Telle est l'essence d'une résolution adoptée par les membres du conseil syndical de ce syndicat et rendue publique hier par voie de communiqué.

Celui-ci précise que "cette décision fait suite à une demande du Conseil central des syndicats nationaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean."

Disant appuyer les positions déjà prises par la Fédération des syndicats du secteur aluminium à laquelle il est affilié, le syndicat par l'entremise de son secrétaire, M. Jean-Marc Dubois, "veut également rappeler à ses membres que par esprit syndical, il devient de plus en plus im-

portant pour les grévistes de la Banque Royale, de se sentir appuyés par tous les travailleurs syndiqués". Le communiqué termine en avançant que les résultats qu'obtiendront les grévistes de la Banque Royale auront un effet direct sur le principe même de la liberté à l'adhésion syndicale et au droit légitime de recourir à une protection d'emploi bien méritée.

## Cooprix

Le retour au travail devrait normalement être complété ce matin au magasin Cooprix de Chicoutimi suite à l'acceptation tard mercredi soir, des dernières offres patronales par les employés syndiqués.

C'est dans une proportion de 80 pour cent que ceux-ci ont accepté les termes du nouveau contrat qui sera d'une durée de 27 mois. Le retour au travail a débuté dès hier matin.

Parmi les principaux gains pour les syndiqués affiliés à la Fédération du commerce de la CSN, on note la diminution du nombre d'heures travaillées par semaine dès le 15 décembre prochain. Celles-ci passeront de 40 à 39 à cette date. De plus, les travailleurs auront droit à un boni de Noël de \$200 pour 52 semaines de travail. Les employés à temps partiel y auront droit aussi mais au prorata des heures travaillées au cours de l'année. Enfin, au chapitre des sa-

liaires, le conseiller technique de la fédération, M. Jean-Marie Ouellet, a confié hier qu'à compter du 15 décembre 1979, des augmentations de \$85 à \$113 échelonnées sur 18 mois, avaient été consenties ce qui fait qu'à l'échéance de la convention, le salaire moyen sera de \$334 par semaine.

## Caisses populaires

La convention collective en vigueur dans les caisses

populaires de la région a subi une extension cette semaine alors qu'une entente a été signée à la Caisse populaire Saint-Wilbrod d'Hébertville-Station.

D'autre part, les employés de trois autres caisses populaires sont actuellement en instance d'accréditation. Il s'agit des travailleurs des caisses populaires d'Hébertville-Village, Métabetchouan, et Normandin.

## Lycée du Saguenay

## Nomination d'un conciliateur

CHICOUTIMI (GL) — Le ministre québécois du Travail a nommé Claude Guimond à titre de conciliateur dans le dossier du Lycée du Saguenay. La date d'une rencontre n'est pas encore fixée.

Hier, un porte-parole syndical a indiqué que les deux parties ne se rencon-

treront pas avant le 27 mars. La date du 9 avril a été avancée comme la plus plausible.

Les enseignants du Lycée, une institution d'enseignement privé, sont affiliés au Syndicat de l'enseignement du Saguenay et sont en grève depuis deux semaines.

## Collecte difficile

CHICOUTIMI (GL) — Pas très contente Françoise Simard la responsable de la semaine de solidarité en faveur du Nicaragua au Syndicat de l'enseignement du Saguenay. Elle accuse les commissaires de vouloir faire peur au monde avec leur histoire de propagande marxiste reliée à la collecte de fonds destinée à l'alphabetisation des jeunes Nicaraguayens.

Toujours est-il que le SES a décidé de poursuivre la campagne jusqu'au 29 mars suivant le mot d'ordre de la Cen-

trale de l'enseignement du Québec qui a pris la charge de cette collecte de fonds.

En ce qui concerne la campagne sur le territoire Saguenay, Françoise Simard avoue que les commissaires reprennent la "chasse aux sorcières". "Aussitôt qu'une idée d'avant-garde est lancée, les commissaires orientent à la propagande marxiste. C'est ridicule qu'on veuille maintenir les jeunes dans l'ignorance face à une situation d'exploitation", soutient-elle.



Offre spéciale de Birks pour une semaine seulement!

MONTRES  
**SEIKO**

**25% DE RABAIS!**

Plus qu'un simple solde, c'est une occasion extraordinaire de vous procurer une montre Seiko de grande qualité à un prix vraiment avantageux.

Montres pour hommes et pour dames, modèles à quartz ou classiques de notre stock Seiko courant. Pour une semaine seulement, nous vous les offrons à 25% de rabais sur nos prix courants.

Ne tardez pas. Les montres Seiko sont très populaires. Quand vous en porterez une, vous saurez pourquoi!

POUR UNE SEMAINE SEULEMENT

Commençant demain du 22 au 29 mars inclus

**BIRKS**  
JOAILLIERS  
PLACE DU ROYAUME  
549-5595

# commentaire

## L'Alcan veut mieux protéger la santé et l'environnement

Le problème de la pollution causée par les alumineries que le ministère de l'Environnement souève dans un reportage publié, hier, par le confrère Claude Fortin, a



**bertrand tremblay**

quelque peu terni la satisfaction manifestée par la direction de l'Alcan, à l'issue de l'assemblée annuelle des actionnaires.

À la conférence de presse donnée après l'assemblée, M. Patrick Rich, président de l'Aluminium du Canada, a affirmé ne pas avoir reçu le document qui accuse les cinq alumineries du Québec, dont celles de Jonquière et d'Alma, de cracher annuellement, 6,870 tonnes de fluorures dans l'atmosphère.

Outre les dommages causés à l'environnement, cette pollution par le fluor, prétendent les spécialistes du gouvernement québécois, menace la santé des travailleurs.

L'Alcan n'a jamais nié l'émission de gaz et de déchets, mais elle soutient consacrer des crédits

considérables à l'application des techniques les plus efficaces dans l'absorption de ces éléments polluants.

La pollution par le mercure a été éliminée, en 1976, prétend l'entreprise, par la fermeture définitive de l'usine de soude-caustique.

Le président Rich a toutefois profité de l'occasion pour rappeler que la première préoccupation de l'Alcan, c'est de préserver la santé de ses travailleurs.

Et, à cet effet, la compagnie défraiera une étude sur l'état de santé des quelque 3,000 métallos de ses usines de la région et de Beauharnois, qui sont les plus exposés aux maladies industrielles.

L'étude, qui sera effectuée par un groupe de spécialistes de la Commission des accidents de travail, un organisme du gouvernement provincial, coûtera plus de \$2 millions. La FSSA a donné son accord. L'entente doit être conclue officiellement au cours des prochaines semaines.

Quant à l'assemblée qui regroupait, au Château Champlain de Montréal, quelque 450 des 35,204 actionnaires de cette entreprise à caractère universel, elle revêtait l'atmosphère de la grand-messe dominicale.

Elle se déroula rapidement et dans la plus grande sérénité. Le président du conseil de l'Alcan Aluminium Limitée, la société-mère, l'anima avec célérité.

Aucun actionnaire n'est intervenu, comme par le passé, pour soumettre des recommandations ou presser l'entreprise, comme le fit le groupe des Eglises dans le passé, d'intervenir auprès du gouvernement de l'Afrique du Sud pour qu'il favorise l'amélioration des conditions de travail dans ce pays.

Monsieur Davis a signalé que les représentants des Eglises constatent que l'assemblée annuelle n'est plus l'occasion propice pour atteindre leur objectif. Ils poursuivent maintenant leur action au sein de mécanismes paritaires.

Les actionnaires présents et ceux qui ont répondu par courrier ont approuvé, sans discussion, les recommandations de la direction, notamment celle de fractionner les actions en deux, afin de les rendre plus attrayantes et provoquer une augmentation des fonds nécessaires au financement du programme d'expansion et de rénovation.

Car l'Alcan doit augmenter sa capacité de production de 4 à 5 pour cent par année, rajeunir ses vieilles usines, voir au respect de l'environnement et combler les lacunes de son secteur de la recherche. "Nous devons nous doter de la meilleure technologie", a insisté le président du Conseil et chef de la direction, M. David M. Culver.

L'Alcan croit pouvoir démontrer, avec l'usine Grande-Baie, sa capacité de respecter dorénavant, grâce à la technologie moderne, "l'environnement tant à l'extérieur qu'à l'intérieur".

Après avoir écouté religieusement les premiers administrateurs de leur entreprise, les actionnaires ont quitté l'assemblée, 45 minutes plus tard, fort satisfaits et confiants dans l'avenir.

Il faut espérer que les victimes de la pollution pourront un jour partager ce sentiment.

## parole aux lecteurs

### Mme Payette dépasse les bornes

Lors d'une récente allocution prononcée à Montréal devant 750 personnes, madame Lise Payette, ministre d'Etat à la Condition féminine, a encore une fois réussi à blesser les femmes qu'elle prétend défendre depuis vingt ans.

Alors qu'elle affirme vouloir combattre le sexisme sous toutes ses formes, elle a illustré ses propos des stéréotypes contenus dans les livres de lecture de deuxième année et en est arrivée à faire de la "ségrégation féminine" pure et simple, en attaquant les femmes qui ont choisi d'être des "Yvette" et, partant, être épouses et mères au

foyer, en se consacrant pleinement et avec amour, à l'éducation, aux soins et aux besoins de leur famille.

Dites-nous, madame Payette, de quel droit pouvez-vous ainsi vous permettre d'insulter celles qui n'ont pas choisi d'être animatrice, journaliste ou député-ministre?

Dites-nous, madame Payette, de quel droit pouvez-vous ainsi vous permettre de ridiculiser celles qui ont choisi, comme carrière, de tenir un des rôles les plus nobles, les plus grands et les plus importants pour l'équilibre d'une société, soit celui de mère

de famille, au foyer.

Dites-nous, madame Payette, qui, de celle qui tient une tasse de thé ou de celle qui en a ébouillanté les feuilles, a le rôle le plus ou le moins important?

Dites-nous, madame Payette, de celui qui a fabriqué votre fauteuil ou de vous qui l'occupez, contribue le plus ou le moins à notre économie? Dites-nous, madame Payette, qui, de celle qui a choisi de servir ou de celle qui se fait servir est la plus ou la moins utile à notre société?

Dites-nous, madame Payette, est-ce qu'on mesure la valeur et la compé-

tence d'une femme au nombre d'heures qu'elle passe à l'extérieur de son foyer?

Madame Payette, il semble bien que du haut de votre ministère, vous ayez oublié une chose très importante; c'est que tous les rôles sont utiles à une communauté et que c'est celui ou celle qui le joue qui fait que ce sera un grand rôle ou pas.

Il y a des jours où votre grand-mère doit trouver le votre bien petit...

Alain St-Amand, 8, rue St-Louis, Jonquière.

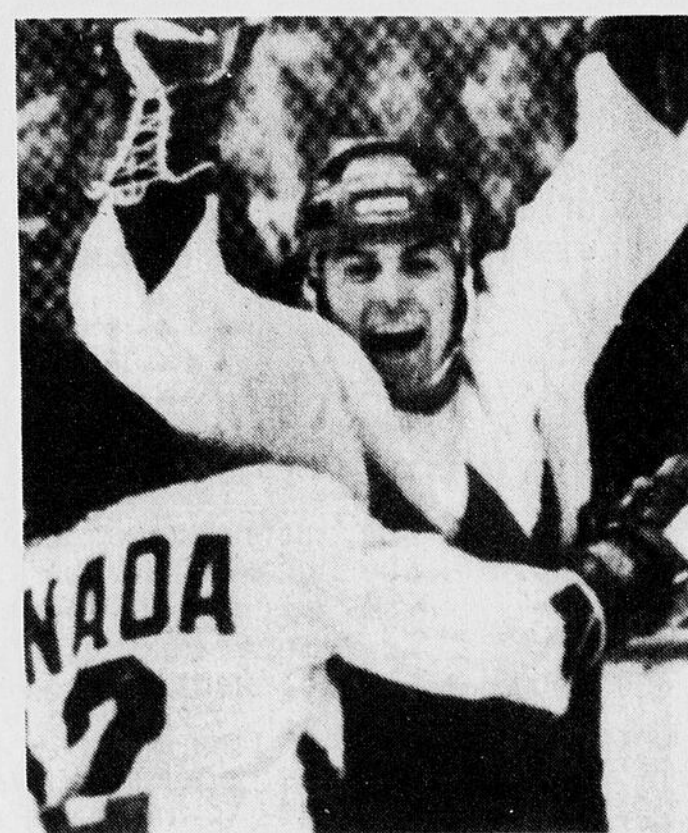
Le 17 mars.

### Un match qui ressemble au hockey

Avez-vous remarqué les multiples ressemblances entre une joute de hockey, notre grand sport national, et une séance du débat sur le référendum?

Aujourd'hui, je vais essayer de vous décrire de mon mieux une partie extraordinaire, je ne suis pas René Lecavalier, ni Richard Garneau, encore moins Gilles Tremblay! Pour mieux comprendre les commentaires qui vont suivre, je vous fais remarquer que sur le parquet de l'Assemblée nationale, les filets ne sont pas à chaque bout de la patinoire, mais dans les côtés; les gardiens de but: René Lévesque et Claude Ryan sont toujours dans les filets, pas question d'en enlever un avant la fin de la joute, quel que soit le "score"! La rondelle, c'est la QUESTION, le bâton de hockey, c'est la langue — il est permis de se servir de son nez, si jugé nécessaire.

Les deux clubs ne sont pas tellement adversaires, car on entend souvent dire: "Nos amis d'en face." Mais bon Dieu qu'il faut être longtemps en face pour que ça fasse! (Face to Face). Les noms des joueurs sont presque tous québécois: Charbon, Parizeau, Tremblay, Quimet, Biron, Léger, Roux, Couture... ils ne sont pas tous costauds, mais ils sont "vites" sur le patin! L'arbitre est Clément Richard, il est seul, cependant une femme le remplace à



l'occasion.

La mise au jeu est longue parfois, mais elle se fait correcte et précise. On envoie les meilleurs joueurs sur la glace et la rondelle (la question) est lancée avec force, revendiquée, discutée avec une ardeur peu commune; les autres demeurent sur le banc et trouvent le temps long. Les quarts-de-finales sont terminées, les semi-finales s'achèvent et les finales se terminent en juin, comme le hockey d'ailleurs. La coupe SOUVERAINETE couronnera tous ces efforts.

Actuellement le "score" est de 5 (2) à 4 (1) selon CROP

une bataille, ça s'annonce vraiment intéressant! Pas de gants, de gilets, de hockey sur la glace mais des idées bonnes, des pas bonnes jaillissent en l'air, des agressivités, des attaques, des virevoltes, des pointes acérées ou carrées jonchent le parquet; l'arbitre frappe sur la table et l'ordre est rétabli. La foule applaudit, siffle, babille, lance des fariboles, des calembredaines, des fadeuses tout en faisant boustifaille et ripaille. Le match s'annonce nul; ça ne fait rien, les meilleurs compteurs deviendront des vedettes pour annoncer de nouvelles marques de shampooing, de détergent ALL to Gether. Le choix des "étoiles"? Je vous le laisse deviner.

Après cette pause publicitaire, nous vous reviendrons avec les détails de la fin. Musique et Molson.

La prochaine joute aura lieu la semaine prochaine au Forum de Québec. Bonsoir messieurs et messieurs, ici votre commentatrice qui vous dit: A la semaine prochaine!

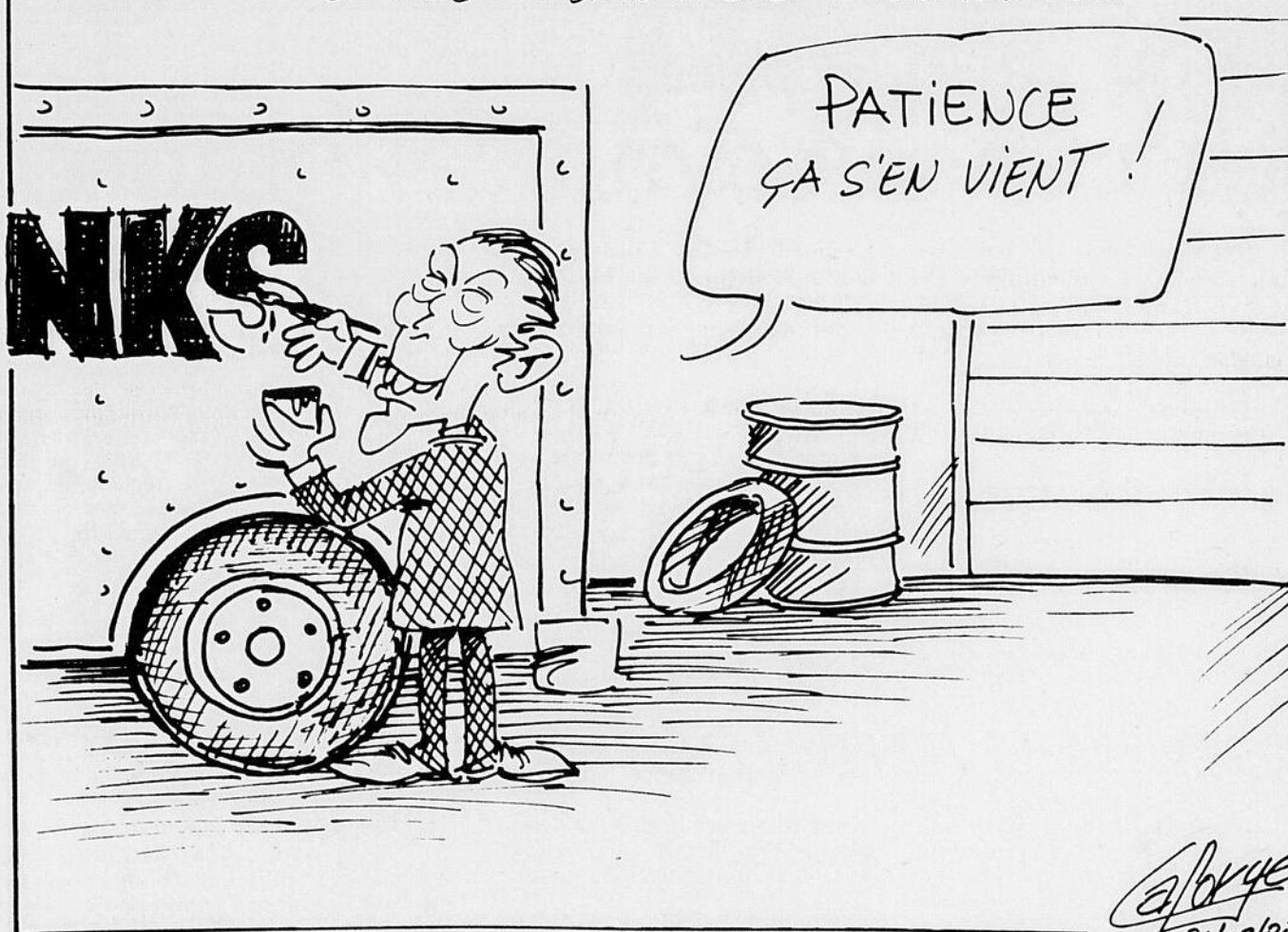
N.B. Je ne veux en rien affirmer que nos politiciens sont des patineurs; j'admire leur courage et le travail sérieux qu'ils font et je souhaite qu'ils gardent le feu sacré jusqu'à la fin.

Avec humour et amour,

Julienne Côté, 700, Racine est, Chicoutimi.

Le 17 mars.

### L'INTERVENTION DE TRUDEAU DANS LE DEBAT REFERENDAIRE



Calorise  
21/03/80

### On met la tempête en déroute

Messieurs,

C'est avec plaisir que je viens remercier la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour son accueil.

Le Ballet national du Sénégal est présentement dans la région pour donner trois spectacles, à Chicoutimi, Jonquière et Alma. Le vendredi, 14 mars, le groupe de 42 Sénégalais, après un voyage de Washington à Victoriaville la veille (environ 1.000 km et 12 heures d'autobus) a dû faire face à la tempête de neige.

Comme toute tempête qui se respecte, elle avait bloqué les routes majeures aux environs de Québec.

Cependant, la tempête a perdu le premier "round" grâce à un chauffeur d'autobus astucieux qui l'a déjouée en passant par des petites rues trop humbles pour que Dame Nature s'en préoccupe!

Nous avons alors entrepris de traverser le parc des Laurentides, en route pour Chicoutimi.

Et c'est là qu'elle vous a repérés! Visibilité nulle! Glace vive! Rafales de verglas! Mais elle s'attaquait à des gens déterminés! Il fallait donner un spectacle ce soir-là.

À quelques milles de l'étape, voyant ses

chances diminuées, Dame Nature est allée se chercher du renfort. Panne majeure, l'autobus perd une roue, nous perdons le 2e round.

Les Sénégalais, jusque-là amusés par les jeux d'hiver québécois, aperçus par les fenêtres de l'autobus, commentent à trouver cela moins drôle. Il fait froid ici lorsqu'on arrive d'Afrique, et en plus, personne n'a mangé depuis tôt le matin et il est 4h00.

Le chauffeur part à la recherche de secours, mais il est évident que toute solution majeure nous fera rater l'heure du spectacle. On décide alors de faire du pouce.

Et c'est là que les gens du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont été merveilleux. Peu de voitures passaient, à cause des routes fermées à Québec, mais dans l'espace d'une heure, tous les Sénégalais étaient de nouveau en route, sur le pouce, pour Chicoutimi, après explication, presque chaque véhicule arrêté a accepté de faire monter deux ou trois danseurs dépendant de l'espace disponible. On redistribue les bagages dans l'auto, on prend les enfants, les chiens, les sacs, sur les genoux. Certains sortent de leur chemin pour accommoder les Sénégalais.

Et le troisième round

est gagné! La camionnette transportant les costumes, décors, accessoires avait aussi bravé la tempête; le spectacle a eu lieu à l'heure prévue et tout a bien

marché.

Sincèrement,

Marcelle Duguay, directeur de tournée, Kébec-Spectacles Inc.

Le 15 mars.

### Si la France avait voulu...

En 1682, les cadres de l'empire français sont fixés.

De la Baie d'Hudson au golfe du Mexique, de Terre-Neuve aux extrémités occidentales du bassin des Grands Lacs, la croix et les lys règnent. A eux seuls, des cadres ne forment pas un empire; il fallait pour contrôler ces immensités sauvages, des voies de communication protégées par des postes et des relais; les vallées se prêtaient à une exploitation agricole facile. La France n'avait qu'à envoyer des hommes. Ces hommes qu'elle sacrifiait si allégrement dans des guerres souvent inutiles.

Quelques compagnies de soldats, quelques milliers de colons de plus et l'empire français d'Amérique devenait une réalité.

En 1682, la France comptait 19 millions d'habitants et l'Angleterre 8 millions. La Nouvelle-France aurait dû, en tenant compte de ces proportions, contenir au moins deux fois plus d'habitants que la Nouvelle-Angleterre. Or, à

cette époque, les citoyens du Canada étaient à peine 10,000 alors que dans les colonies anglaises, la population dépassait 200,000.

La France aurait, par un effort nullement disproportionné, rattrapé le temps perdu. Malheureusement, elle n'en fit rien. En 1685, le grand Colbert disparaissait. Il était rallié à la fin, aux ordres de Talon et Frontenac. L'absence d'une politique forte et cohérente se fera durement sentir sur mer et en Amérique. D'ailleurs, même en Europe, le prestige de Louis XIV baisse. La France descend la pente. L'Angleterre, froide, résolue, calculatrice, prépare sa domination sur le vieux monde et sur le nouveau.

Extrait de l'histoire du Canada.

N.B.: La Pompadour, maîtresse du roi, régnait sur la France. Le Canada oublié une première fois, 2e en Acadie en 1755; et à Québec en 1759, 3e fois.

M. A. Hébert, Hébertville. Le 14 mars.



# le référendum

Débat sur le "libellé" de la question

## Le gouvernement a mené le bal de façon brillante



Jacques-Yves Morin

QUEBEC (PC) — Le débat "historique" sur le libellé de la question référendaire s'est terminé jeudi soir par l'adoption de la motion du premier ministre Lévesque telle qu'amendée par le député désormais indépendant de Lotbinière, M. Rodrigue Biron.

Durant tout le débat de 35 heures qui s'est poursuivi pendant trois semaines, la plupart des commentateurs politiques et des éditorialistes s'entendent là-dessus, le gouvernement a mené le bal de façon brillante confinant l'opposition libérale à une stratégie défensive de rattrapage.

Du côté ministériel, plusieurs intervenants parmi les meilleurs orateurs, ont rappelé les grandes lignes de l'histoire du Canada et du Québec.

Ils misaient avant tout, aux dires d'un député péquiste, sur le fait que les Québécois ne connaissent pas leur histoire et qu'un rappel des faits ne peut que servir les intérêts du gouvernement.

Dans le camp libéral, on s'est dès le départ attaqué à la question comme telle,

évitant ainsi de se placer, à tort diront plusieurs à l'instar de M. William Johnson du quotidien torontois Globe and mail, au même niveau que le Parti québécois qui a avant tout défendu son option tout en faisant flèche de tout bois sur le fédéralisme et ses tenants.

Cette volonté des libéraux d'attaquer la question, de mettre en doute son honnêteté et son sens même, a laissé au gouvernement tout le loisir de prendre l'avantage du débat.

### Le procès du Canada

À la veille de la deuxième semaine du débat sur la question, le leader du gouvernement en Chambre, M. Claude Charron, annonçait que les députés de son parti allaient désormais s'attaquer au fédéralisme renouvelé tel qu'il se présente dans le document constitutionnel du PLQM.

### Ce qu'ils ont fait.

Le ministre de l'Éducation Jacques-Yvan Morin a attaqué la position sur la langue défendue dans le "Livre beige" des libéraux de même que cette autre

créature du même document, le Conseil fédéral "qui consacrerait, dit-il, l'inégalité des deux peuples fondateurs du Canada".

Ce à quoi les libéraux ont répondu en mettant encore une fois en doute la formulation de la question référendaire.

Dès le lendemain cependant, le PQ revenait à la charge, mais cette fois-ci en faisant un véritable procès du fédéralisme et du Canada.

Le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, donnait alors son interprétation de l'histoire du Canada et déclarait avec beaucoup d'humour, que ce pays avait été créé à partir d'un malentendu.

De la conquête à nos jours en passant par l'Acte d'union de 1840 et la Confédération, M. Léger a relevé ce qu'il considère comme des injustices envers les francophones, inégalité de la représentation, assimilation etc...

Cette partie de la stratégie gouvernementale a été utilisée jusqu'à la fin du débat.

D'autres cependant, comme le ministre Claude Morin, ont retracé leur cheminement personnel vers la Souveraineté-association.

Mais en général, la plupart des intervenants péquistes, que ce soit les députés Grégoire ou Brassard ou les ministres Payette, Tardif, Laurin, Vaugeois ou Charron, ont invoqué l'his-

toire pour justifier leur position actuelle.

### Slogan ou piège

S'il faut se fier aux propos de certains députés d'arrière-banc qui ont fait des confidences au journaliste Normand Girard entre autres l'opposition officielle attendait avec impatience la fin de ce débat "historique".

La stratégie du parti aurait été remise en question puisque quelques députés libéraux n'ont pas apprécié de devoir constamment faire face aux attaques des ministériels.

Dans les coulisses, on chuchote même contre le chef, lui imputant le retard des troupes du "non" lors du dernier sondage IQOP, lui reprochant de ne pas avoir l'envergure de son vis-à-vis péquiste et d'avoir fait piètre figure lors du débat.

D'autres députés cependant ne croient pas du tout qu'on puisse en vouloir à M. Claude Ryan et c'est à la stratégie qu'ils s'en prennent et particulièrement au slogan libéral "Mon non est québécois".

Cette trouvaille "publicitaire" dont le PLQ était très fier il y a encore deux semaines, ressemble de plus en plus à un boulet pour certains.

Il en est plusieurs qui se demandent maintenant si c'était vraiment une bonne idée de mettre l'accent sur le "non" dans un slogan qu'on utilisera toute



Claude Charron

la campagne référendaire durant.

Au cours du débat, ce slogan est revenu sans cesse dans les propos des libéraux. On l'insérait au milieu d'une phrase ou on terminait son allocution avec.

Des libéraux pensent maintenant que ce slogan constitue une arme à deux tranchants.

Le gouvernement de M. Lévesque s'en sert pour faire ressortir l'aspect

négatif de la position libérale. Jeudi, lors de son intervention, le ministre de la Justice, M. Marc-André Bébard, comme plusieurs de ses collègues, référait au chef de l'opposition en l'appelant "le chef du clan du "non" ou "le chef du "non".

Les prochains jours sauront nous dire si MM Ryan, à la veille de sa première campagne, a cru bon de modifier la stratégie de son parti.

Sur le référendum

## Minorités francophones en quête d'une position commune

OTTAWA (PC) — Les représentants des minorités francophones du Canada tiendront une réunion spéciale le 30 mars à Montréal pour tenter d'en arriver à une position commune sur le référendum au Québec.

À cette occasion, la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) recommandera à ses neuf associations provinciales de s'engager clairement dans le débat référendaire, a laissé savoir hier un porte-parole de la FFHQ à Ottawa.

Jusqu'ici, seule l'Association canadienne-française de Saskatchewan a annoncé son appui au OUI, en déplorant mardi dernier que le budget du gouvernement du premier ministre Allan Blakeney n'ait pas prévu de crédits suffisants au chapitre de l'éducation en langue française.

Par contre, les deux associations des plus importantes minorités francophones au Canada, l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) et la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, ont préféré adopter une position de neutralité vis-à-vis la question référendaire.

À l'invitation de la FFHQ, ces deux organismes vont toutefois réévaluer leurs positions respectives en vue de la réunion spéciale de Montréal.

Du côté de l'ACFO, le directeur général, M. Gérard Lévesque, a indiqué hier que les Franco-Ontariens doivent profiter de l'épisode de la campagne référendaire pour clarifier leur situation face au gouvernement du premier ministre William Davis.

"Nous allons continuer de suivre pas à pas les porte-parole du gouvernement ontarien pour rectifier ou compléter au besoin leurs déclarations au cours de la campagne du référendum, mais je doute que l'ACFO se range en faveur de l'une ou l'autre des options référendaires", a dit M. Lévesque.

En éditorial, par ailleurs, Le Droit d'Ottawa affirmait hier que les minorités francophones devraient s'abstenir de prendre position dans le débat référendaire, compte tenu "qu'elles de-

ront composer ultérieurement avec quelque groupe qui aura emporté la majorité des suffrages lors du référendum".

### Réforme préférée

À la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, on est réticent à l'endroit du concept de la souveraineté-association du Québec, et on préfère parler de réforme du système fédéral au Canada.

Le président de la SANB, M. Jean-Claude Leblanc, indique que l'association annoncera sa position lundi prochain et, sans vouloir vendre la mèche, affirme qu'il serait difficile pour les Acadiens d'appuyer la souveraineté du Québec, soulignant que la proportion des francophones dans ce qui resterait du Canada passerait de 26 pour cent à environ trois à six pour cent.

C'en serait fait à ce moment-là du bilinguisme, estime MM Leblanc.

La position de la SANB pourrait, d'autre part, modeler l'attitude des minorités de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard, qui, étant plus restreintes qu'au Nouveau-Brunswick, seraient encore plus portées à voir dans le fédéralisme une garantie à préserver ce qu'elles ont pu maintenir.



Impeccable.

## «Quand on ne pose pas de questions, on n'a pas de réponses.»

Il y a des gens qui confient leur santé au médecin, leurs yeux à l'optométriste, une partie de leur avoir au notaire sans leur poser une seule question. Pourtant ce devrait être la première chose à faire. Tout bon professionnel vous répondra avec plaisir!

Votre dentiste, votre optométriste ou tout autre professionnel vous renseigneront sur le coût de leurs services et des engagements qu'ils comportent. N'hésitez pas à poser des questions, vous diminuerez ainsi

le risque de mauvaises surprises. N'ayez pas peur de consulter plus d'un professionnel sur le même sujet: vous serez en mesure de comparer services et prix.

Il pourrait arriver que vous soyez mécontent des services d'un professionnel et que vous n'avez pu vous entendre avec lui. Consultez alors sa corporation qui évaluera le bien-fondé de votre plainte et sévira s'il y a lieu. Mais assurez-vous toujours au préalable que vous êtes bien informé.»



**Renseignez-vous. C'est ce que vous conseille tout bon professionnel.**



Office des professions du Québec

Bureau de Québec  
930, chemin Sainte-Foy (7<sup>e</sup> étage).  
Québec G1S 2L4  
Tél. (418) 643-6912

Bureau de Montréal  
276, rue Saint-Jacques ouest (7<sup>e</sup> étage).  
Montréal H2Y 1N3  
Tél. (514) 873-4057

# fourre-tout



marcel rivard

## Atch... atchoum! A vos souhaits!

Pour voir son nom inscrit dans le célèbre Livre des records Guinness, il faut trouver une idée géniale et être sûr de pouvoir tenir le coup.

C'est le cas d'une écolière britannique de 12 ans, Tricia Reay, qui a battu mardi, en passant la barre des 156 jours, le record mondial des... éternuements non-stop!

Tricia, qui habite Sutton Coldfields (ce serait-y à cause du nom de la ville?), dans le centre de l'Angleterre, a commencé à éternuer après avoir attrapé un rhume, en octobre dernier.

Depuis, tous les traitements ont échoué, rappelle l'Agence France-Presse, et les médecins se déclarent incapables de mettre fin à ces réflexes. La fillette est cependant loin de prendre la chose à la plaisanterie (ça se comprend!) car sa vie de tous les jours a été considérablement affectée: elle a dû renoncer à suivre des cours de danse et sa famille a supprimé un voyage au Canada.

Le précédent record, dûment enregistré par le Livre de records Guinness, appartenait à une Américaine (pour une fois que les Américains se font damer le pion par une petite Anglaise) de 17 ans, June Clark, de Miami: elle avait éternué sans arrêt entre le 4 janvier et le 8 juin 1966; on était venu à bout de ses éternuements avec un traitement énergétique, à base d'électro-chocs.

## aujourd'hui



L'empereur Haïlé Sélassié est destitué.

Journée du vendredi, 21 mars 1980, 81<sup>ème</sup> jour de l'année.

Principaux anniversaires historiques:

— 1978: Le ministre israélien de la Défense Ezer Weizman ordonne le cessez-le-feu aux troupes israéliennes du Sud-Liban.

— 1977: Le premier ministre indien, Mme Indira Gandhi, démissionne après une défaite aux élections parlementaires.

— 1975: Le gouvernement militaire éthiopien destitue l'empereur Haïlé Sélassié.

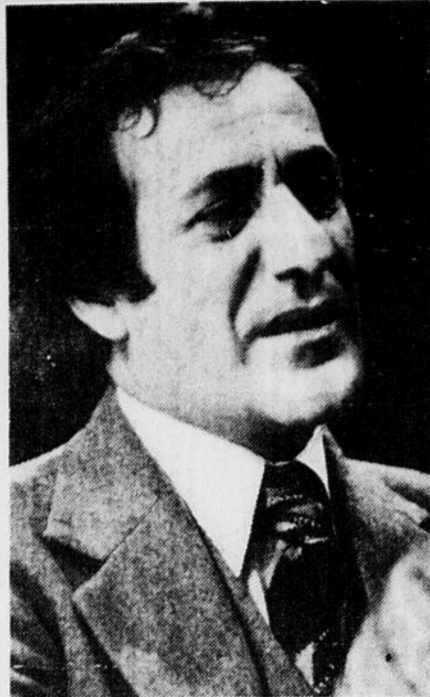
— 1919: Proclamation de la République socialiste soviétique.

— 1831: Les troupes autrichiennes entrent en Italie pour mater la révolte.

— 1829: Un tremblement de terre fait environ 6.000 morts en Espagne.

— 1801: Les troupes impériales françaises sont battues à Alexandrie par les forces anglaises, sous le commandement de Ralph Abercromby.

— 1500: La garnison française de Navara (Italie) capitule sous la pression de l'armée de Ludovic Sforza.



Marc-André Bédard devant la presse

Le Cercle de Presse du Saguenay a finalement réussi à obtenir la présence du député de Chicoutimi et ministre de la Justice, Marc-André Bédard à sa tribune.

C'est mercredi prochain que le leader politique régional répondra à l'invitation qui lui est faite depuis déjà longtemps.

Le Cercle recevra également le 9 avril, le président Jacques Mongeau, de la Fédération des commissions scolaires.

## Conditionnement des cardiaques

Grâce à l'octroi d'une subvention de \$33,696 dans le cadre du programme Canada au travail, le Centre hospitalier de Jonquière poursuivra les activités du programme de réhabilitation des cardiaques par le conditionnement physique et la thérapie de groupe.

Ce programme s'adresse à toutes les personnes, hommes ou femmes, qui souffrent de troubles cardio-vasculaires et auxquels le médecin permet et recommande même un exercice physique régulier. Les personnes acceptées à l'intérieur du programme doivent se soumettre à trois séances de conditionnement physique structurées par semaine; un médecin du centre hospitalier assure une surveillance médicale en tout temps.

Bien que la plupart des trente personnes inscrites au programme estival de l'an dernier aient adhéré à ce deuxième programme, une trentaine de places demeurent disponibles en vue de la création d'un deuxième groupe de travail.

Pour de plus amples informations: 547-3651, poste 336.

## Les vignerons se réunissent

Le prochain ralliement de la Confrérie des Vignerons de Saint-Vincent, section du Saguenay-Lac-Saint-Jean, se tiendra le samedi, 3 mai, à compter de 18h00, à l'Hôtel Chicoutimi.

"Avec tout l'apparat habituel, une dizaine de nouveaux initiés seront intronisés à cette occasion", rapporte un représentant de la confrérie, Raymond Tremblay, de Chicoutimi. Il ajoute que des vins capiteux et abondants, glorifiant particulièrement le Maconnais, seront servis frais ou bien chambrés pour réjouir le cœur des hommes au bénéfice de ces dames...

Le docteur Marcel-F. Boucher, de Saint-Bruno, dirige le chapitre régional de cette confrérie internationale.

## Programme d'emploi d'été

Les personnes intéressées à présenter des projets dans le cadre du Programme d'emploi d'été pour jeunes (c'est le nouveau programme qui a remplacé Jeunesse Canada au travail), ont jusqu'au 28 mars pour ce faire.

Ils doivent faire parvenir leurs demandes au bureau local de la Direction du développement de l'emploi, 222 est, de la rue Racine, Chicoutimi.

Les formulaires sont disponibles dans tous les Centres d'emploi du Canada.



Ah, la belle Angélique!

Vous vous souvenez de Michèle Mercier, cette actrice aux formes parfaites qu'on a présentée sur nos écrans, grands et petits, dans le rôle d'Angélique, fresque romantique rappelant l'époque de Louis XIV?

Après un séjour de quelques années aux Etats-Unis, Michèle Mercier, de retour en France, fait du théâtre où elle joue "Le bluffer" avec le comédien Jean Lefebvre.



Jean Ducharme a aimé la farce

Je ne vous avais pas passé la photo qui m'avait été fournie quelques jours après l'événement; la nouvelle était déjà "vieille"...

Cette fois-ci, je vous la passe pour vous démontrer comment l'animateur Jean Ducharme, de la station de télévision CKRS-TV, de Jonquière, avait bien rigolé et s'était porté "volontaire" lorsque des étudiants de l'Université du Québec à Chicoutimi avaient "volé" les deux fameuses roulettes du Cinéma de 5 heures.

Et preuve que Ducharme n'en veut pas aux carabins, il les a invités pour mercredi, à sa résidence, à prendre le verre de l'amitié. Voudrait-il par là se faire voler à nouveau les roulettes l'an prochain?

## Une "patrouille d'entretoises" au pays des Tremblay



## En patrouille au pays des Tremblay

Sous le titre de "Une patrouille d'entretoises au pays des Tremblay", apparaît dans le tout récent numéro d'Hydro-Press, le journal bimensuel d'Hydro-Québec, un reportage sur les spécialistes de la société d'Etat qui sont affectés à la patrouille des lignes de transmission électrique à haute tension, comme la ligne 7019 de 735 kV qui traverse le Saguenay, en provenance du complexe Manic-Outardes pour se rendre vers Québec.

Les deux "héros" de ce reportage sont Denis et André Tremblay. L'article ne mentionne toutefois pas où ces deux patrouilleurs demeurent.

## Mission sociale de l'université

Un colloque prévu pour le soir du 28 et de la journée du 29 mars à l'Université du Québec à Chicoutimi tentera de répondre aux diverses interrogations que soulève le thème de "mission sociale de l'université".

Seulement deux conférences serviront à orienter les discussions des nombreux ateliers, l'une prononcée par Paul Bélanger, de l'Institut canadien d'éducation des adultes, et qui portera sur l'éducation populaire autonome et les ressources publiques, l'autre donnée par Michel Pichette, de l'Université du Québec à Montréal, et qui abordera le rôle de l'université et des universitaires en matière de services à la collectivité.

Ce débat s'adresse à toute la communauté universitaire ainsi qu'à la population régionale.

## \$286,254.71 au téléthon

Les plus récents chiffres fournis par l'Association de paralysie cérébrale, section régionale, font état d'une somme de \$286,254.71 recueillie à l'occasion de son téléthon du mois de février dernier.

Dire qu'à la première année où cette activité a été organisée, on n'avait ramassé que le montant de \$4,832.53! C'était pas plus loin que 1977. Celui de 1978 avait permis de percevoir un montant de \$32,072, tandis que celui de l'année dernière avait permis de ramasser \$73,033.87.

Le téléthon de février dernier aura donc réussi le grand coup de dépasser de presque 400 pour cent les recettes du téléthon précédent.

Serge Leblanc, de l'Association de paralysie cérébrale, croit que certaines sommes pourraient encore entrer, certaines personnes ayant peut-être omis de faire parvenir leur don.

Et comme Serge Leblanc est un gars de promesse, toutes les personnes qui ont remis des argents au téléthon et qui ont manifesté le désir de recevoir un reçu pour fins d'impôt, recevront d'ici peu le document désiré.



Lamontagne est bien déçu

Selon le journaliste Louis Falardeau, de La Presse, Robert Lamontagne, ci-devant député de Roberval et whip en chef du parti libéral québécois, est bien déçu.

Il viendrait de constater que le film de son discours prononcé allégrement et avec la verve qu'on lui connaît durant le fameux débat sur la question pourrait difficilement être utilisé à des fins de propagande politique dans son comté.

Mais pourquoi donc? Pour la bonne et simple raison qu'on voit constamment son chef, le Claude Ryan que vous connaissez, "gesticuler et même bâiller pendant son discours"...

## Le Quotidien fait du chemin

C'est assez surprenant de savoir, des fois, comment un journal ou une coupure de presse peut faire de chemin?

La preuve vient de m'en être fournie par l'agent d'assurances Jean-Claude Lafort, de Jonquière, qui est aussi un très grand amateur de chasse et de pêche.

Il confiait tout dernièrement qu'il lit hebdomadairement la chronique de chasse et pêche de Benoit Dugal; ensuite, il en fait des photocopies qu'il expédie au docteur Raymond Hudon, à Montréal.

Ce dernier en expédie à Denis Veilleux qui travaille aussi haut au Nord que Forbisher Bay.

De son côté, Denis Veilleux en expédie des copies à Jean-Charles Lafond qui demeure, lui, à Jaddah, en Arabie Saoudite. Rendue là, la copie de coupure de presse n'est pas au bout de son souffle puisque Jean-Charles Lafond la prête à une certaine demoiselle Harvey qui demeure dans la même ville mais qui est originaire d'Alma.

Et cela fait des années que cela dure...

## rendez-vous

Service d'information et de références du Lac — Deux représentants du bureau de Chicoutimi seront à la disposition du public concernant la pension et la sécurité de vieillesse, le supplément de revenu garanti, l'allocation au conjoint et les allocations familiales, le mercredi, 26 mars, de 10h00 à midi et de 13h30 à 15h30, au 453, Sacré-Coeur ouest.

Projet et loisirs pour personnes handicapées — Activités culturelles, artistiques, visites d'expositions, activités de plein air, sportives, etc. Pour information, s'adresser au 530, rue Collard, tél.: 668-6951.

Club des personnes handicapées — Tous les membres qui sont intéressés à aller au Montagnard pour une partie de sucre, de communiquer avec leur association ou avec Gervais Bernier, à 668-6951. Prix d'entrée.

## Chicoutimi

Handicapés et parents d'handicapés — Vous avez besoin d'aide ou d'information, si vous ne savez pas où vous adresser, téléphonez à: 545-1575, Inter-Association (CLSC).

Retraite paroissiale — Pour la paroisse Saint-Mathias, du 23 au 28 mars. Prédicateur: l'abbé Maurice Garneau. Il présentera deux exposés par jour, soit à 14h00 et à 20h00. Thème: spiritualité communautaire, orientation nouvelle donnée à l'église lors du conseil Vatican II, et où ont une place importante à l'amour mutuel.

Adoration perpétuelle — Adoration nocturne, samedi, le 22 mars, chapelle des Servants du Saint-Sacrement, de 20h00 à 3h00.

## Jonquière

Al-Anon — Si l'alcool consommé dans votre entourage vous empêche de vivre une vie normale, Al-Anon peut vous venir en aide. Tél.: 542-6785, 542-6612, 543-0594 ou 543-7787.

Association des handicapés — Invitation à toutes les personnes handicapées, âgées de 18 ans et plus, intéressées à devenir membres de l'association, tous les jeudis soirs, de 19h00 à 21h00, au Pavillon du Carrefour, rue Bourassa, Kénogami. Informations, tél.: 542-5133 ou 547-1161, Mme Henriette Levasseur.

Association pour la promotion des droits des handicapés — Rendez-vous chaque mercredi, de 13h30 à 16h00, au 205, Mellon. Des bénévoles seront là pour vous seconder dans tous genres d'activités, artisanat.

Loi 57

# Les commissions scolaires obtiennent une injonction

Par ROBERT LEFEBVRE

QUEBEC (PC) — Le juge Roger Laroche, de la cour supérieure, a émis hier en fin d'après-midi une injonction provisoire interdisant au gouvernement de commenter la validité de la Loi 57 d'ici au 28 mars.

Cette ordonnance devait être signifiée officiellement ce matin au Procureur général du Québec, au ministre de l'Éducation et au ministre des Affaires municipales, à titre d'intimés dans la présente requête en injonction interlocutoire présentée par la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec et débattue actuellement devant le juge Laroche.

L'injonction provisoire ordonne également à toute personne ayant pris connaissance de l'ordonnance, de s'abstenir de "discuter, commenter ou critiquer" la question sub judice qui fait l'objet du débat, c'est-à-dire la constitutionnalité de la Loi 57, "soit directement, soit par référence".

Cette ordonnance vaut principalement pour les deux réunions d'information convoquées par le gouvernement à l'intention des directeurs généraux et des directeurs financiers des commissions scolaires.

Une première réunion est en

cours depuis mercredi dans un hôtel de Québec et l'autre doit avoir lieu les 25, 26 et 27 mars. Elles visent toutes deux à informer les intéressés sur les divers aspects de l'organisation de la prochaine année scolaire, notamment sur les incidences de la Loi 57.

Cette législation sur la réforme de la fiscalité municipale, adoptée en décembre dernier, transfère aux municipalités le champ de l'impôt scolaire et réduit le pouvoir de taxation des commissions scolaires à six p.c. de leurs dépenses totales.

**"Légalement indécent"**

C'est Me Roger Thibodeau, un des procureurs de la FCSCO, qui a formulé dès l'ouverture de l'audience hier matin cette requête en exposant au tribunal que des représentants du gouvernement du Québec tenaient une réunion avec les directeurs généraux des commissions scolaires, réunion portant sur les implications de la Loi actuellement contestée devant le même tribunal.

Me Thibodeau a fait valoir que toute discussion sur la Loi 57, en dehors de la cour, constitue un manquement de respect envers la cour elle-même et envers ses clients.

"Alors que nous sommes à plaider sur la portée et la validité de la

Loi 57, les intimés se permettent de rencontrer les directeurs généraux pour les convaincre que cette même loi est excellente", a déclaré Me Thibodeau.

Il réclamait en conséquence une injonction provisoire visant à faire suspendre la présente réunion et cette autre prévue pour la semaine prochaine.

Le juge Laroche, qui n'a pas manqué de souligner qu'il était "légalement indécent" que le gouvernement tienne pareilles réunions sur l'application de la loi pendant que les tribunaux sont saisis de l'affaire, a consenti à émettre une injonction qui n'empêche toutefois pas la tenue de réunions dites administratives, en autant que ces réunions ne portent pas sur la législation contestée.

Il a en effet été mis en preuve que certains ateliers de travail, comme en fait foi l'ordre du jour de ces rencontres, peuvent continuer de fonctionner puisqu'ils traitent de sujets autres.

La cour supérieure entend depuis mercredi une requête en injonction interlocutoire visant à suspendre l'application de la Loi 57 jusqu'à ce que la justice ait rendu une décision quant à la constitutionnalité de cette législation.

# Loto-Québec permet de diminuer nos taxes de trois pour cent

MONTREAL (PC) — Après dix années d'existence, Loto-Québec est devenue l'une des cent plus importantes sociétés au Canada.

Sans la loterie d'Etat dont le revenu annuel brut est de \$318 millions, les Québécois se verraient imposer une taxe supplémentaire de trois pour cent à la consommation.

"Nous ne cachons pas le fait que les loteries sont une forme de taxe volontaire", avouait le directeur des relations publiques, Michel Labrosse, au cours d'un entretien cette semaine.

Le président de Loto-Québec, Jean-Marc Laflamme, expliquait "Les Québécois disposent d'un budget pour leurs loisirs. Nous tentons simplement de les convaincre de nous donner une plus grande part de ce budget."

Le premier grand tirage de Loto-Québec a eu lieu en mars 1970. Au cours de cette première année, les Québécois ont acheté pour \$51 millions de billets. Vingt-quatre millions de dollars ont été distribués en lots et \$15 millions de profit net ont été versés dans les coffres de l'Etat.

On prévoit que les ventes de billets en 1979-1980 rapporteront \$318 millions. Quelque \$142 millions devraient être distribués en lots, et \$104 millions retournés au trésor public.

**Des embêtements**

Mais la société qui administre la loterie d'Etat a eu sa part d'embêtements. En 1976 éclatait un scandale; on prétendait qu'il se pratiquait du favoritisme politique et que l'on versait des pots-de-vin pour obtenir des concessions de vente de billets, sous les régimes de l'Union nationale et du Parti libéral.



LA MINI — Joe Scotty, garçon de table à la taverne American de Montréal, vend des billets de Mini tout en servant de la bière en fût à ses clients réguliers. La Mini est la plus populaire des six loteries offertes par Loto-Québec.

(Photolaser PC)

# Les commissaires conserveront leur poste

QUEBEC (PC) — Le premier ministre René Lévesque a déclaré solennellement hier qu'il n'a jamais été dans les plans de son gouvernement de remplacer les commissions scolaires par des organismes dont les membres ne seraient pas élus par la population.

M. Lévesque a signalé que le document qui est tombé dans les mains du député libéral de Marguerite-Bourgeoys, M. Fernand Lalonde, n'était qu'un brouillon, une hypothèse de travail rejetée avant même d'atteindre le niveau de la discussion au conseil des ministres.

"Si on déclare solennellement, comme je le fais de mon siège, que cela n'est jamais entré d'aucune façon concrètement dans des intentions que le gouvernement aurait pu mettre sur la table pour quelque échéance que ce soit. Si je le dis, je crois que normalement, on est censé prendre la parole des gens, en cette Chambre, à moins d'avoir la preuve du contraire", de trancher le premier ministre devant l'insistance du député de l'opposition.

M. Lévesque a dit de plus que, dans la situation actuelle, cette hypothèse ne

tenait pas debout et c'est pourquoi elle a été repoussée.

Quant à M. Lalonde, il a cité un document intitulé "La décentralisation, une perspective communautaire nouvelle", fascicule 5, "fascicule que le gouvernement cache parmi d'autres nombreux documents".

Selon ce texte, les commissions scolaires locales et les conseils d'administration des CLSC disparaîtraient comme entités juridiques pour être remplacés par une structure politique dans les communautés de comtés. Ces communautés de comtés auraient été composées de délégués des municipalités non-élus par la population.

Devant les accusations du député, M. Lévesque a quelque peu élevé le ton, et déclaré à la fin qu'il faudrait arrêter de parler de quelque chose qui n'a pas été retenu, et cesser de laisser sous-entendre qu'il s'agit d'une décision du conseil des ministres.

Le premier ministre a mentionné que, si ce document s'est retrouvé dans les mains des libéraux, c'est qu'il y a sans doute des gens qui étaient fiers de leur travail et qui, par nostalgie, leur ont réfilé.

# L'enquête sur Laval sera poursuivie

QUEBEC (PC) — L'enquête sur l'administration de Laval par la Commission municipale du Québec sera poursuivie, a annoncé hier le ministre des Affaires municipales Guy Tardif.

Le président de la CMQ le juge Richard Beaulieu désignera parmi la commission deux commissaires qui reprendront l'enquête sur l'administration municipale de Laval de 1970 à 1978, avec le même mandat qu'auparavant.

M. Tardif a révélé qu'il

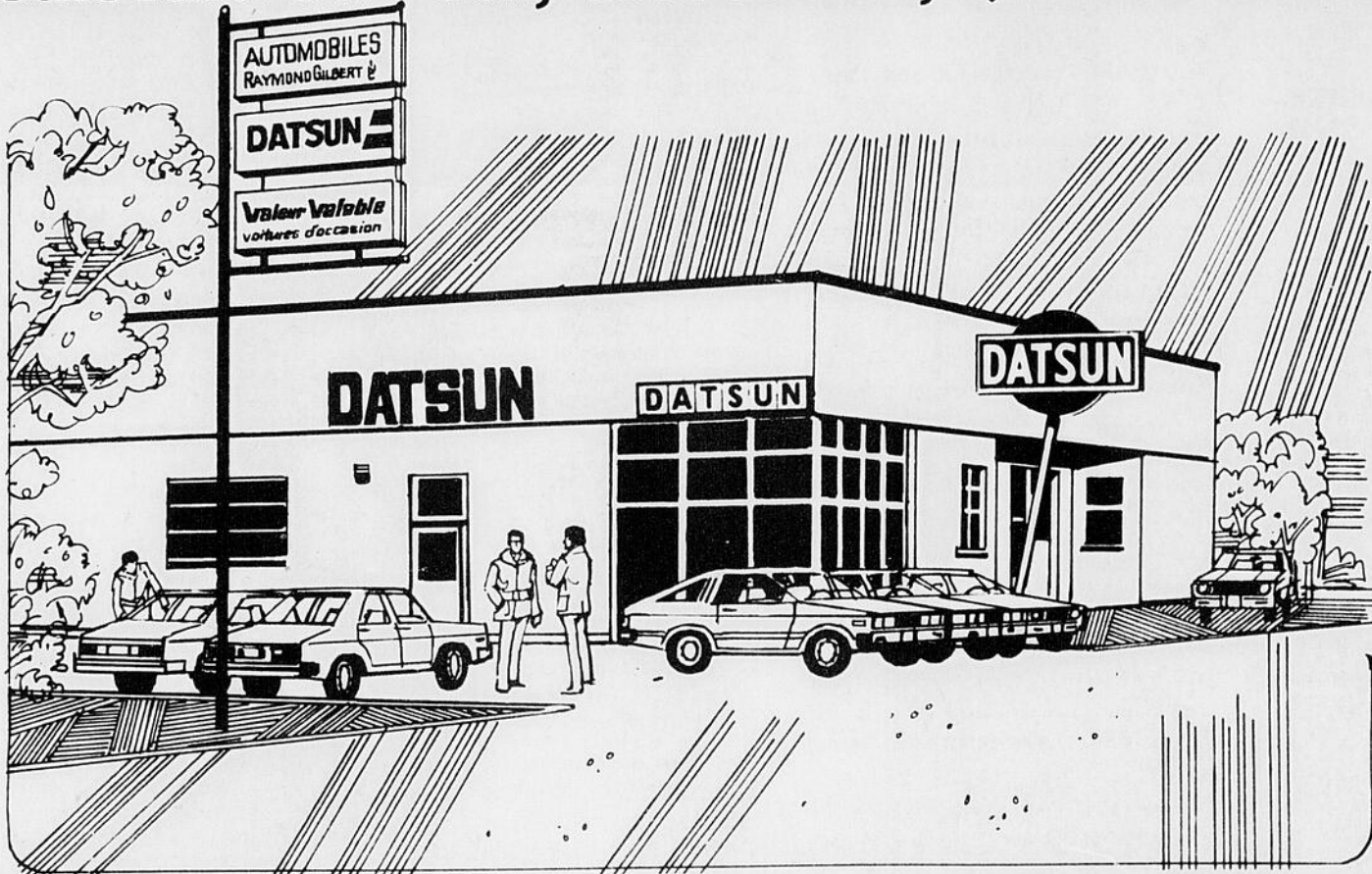
avait demandé qu'un rapport d'étape lui soit soumis d'ici trois mois, afin que le mandat de la commission puisse être redéfini au besoin dans le but d'accélérer le processus.

L'enquête, entreprise en septembre 1978, avait été suspendue le temps de demander aux tribunaux de déterminer si une commission d'enquête formée en vertu de la loi sur les commissions d'enquête pouvait enquêter sur une administration municipale.

Faites connaissance avec la nouvelle direction des

# Automobiles Raymond Gilbert Inc.

1423 Boulevard St. Paul, Chicoutimi, Québec 549-0007



C'est avec le plus grand plaisir que les Automobiles Nissan du Canada souhaite à Messrs. Roger Levesque, Président et Raymond Morin, Gérant des Ventes des Automobiles Raymond Gilbert Inc., la bienvenue au réseau des concessionnaires Datsun du Québec.

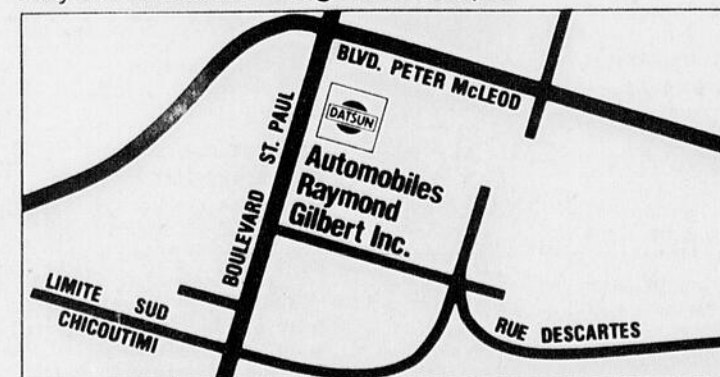
Roger et Raymond sont bien connus à Chicoutimi, et apportent aux Automobiles Raymond Gilbert une solide expérience du commerce automobile. Tous deux possèdent les connaissances et l'expérience nécessaires pour vous garantir le meilleur service après-vente. Situées à cinq minutes du centre de Chicoutimi, les Automobiles Raymond Gilbert sont en mesure d'offrir aux résidents de cette ville des services de première classe, grâce à un établissement moderne et bien équipé.

Les Automobiles Raymond Gilbert possèdent une gamme complète de Datsun: Sedans, Hatchbacks, Familiales, voitures de sport, camions demi-tonne et 4 X 4. Chacun de ces modèles a été conçu pour offrir aux acheteurs canadiens une économie d'essence supérieure ainsi qu'une valeur sûre à long terme. Le régime anticorrosion Datsun de 6 ans permet de plus à ces voitures de conserver leur valeur excellente et de donner entière satisfaction pendant de longues années.

Les Automobiles Raymond Gilbert invitent les habitants de Chicoutimi à leur rendre visite et à découvrir par eux-mêmes la qualité de cet établissement.



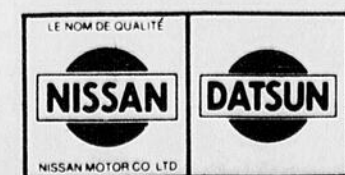
Raymond Morin Roger Levesque



## Automobiles Raymond Gilbert Inc.

1423 Boulevard St. Paul, Chicoutimi, Québec

549-0007



L'avenir roule en  
**DATSUN**  
210-310-510-CAMION-200SX-280ZX

On peut gagner le gros lot en restant assis mais encore faut-il gager!

Un gros lot de plus de \$100 000 chaque vendredi



# horaire

## vendredi 21 mars

**12h00**  
**CBJET - FROM NOW ON.**  
**CFCF - THE FLINTSTONES.**  
**CJBR - UN PAYS, UN GOÛT, UNE MANIERE.** "Le bourre d'habitant". La litière était jadis un bâtiment important de la société traditionnelle. C'est là que l'habitant va accumuler à chaque traite, la crème qui sera ensuite transformée en beurre. REPRISE.

**TVFQ - A LA DECOUVERTE DE...**  
 "Tant que mes yeux: Louise Abbé". (1 h.)

**12h15**  
**CJPM - NOUVELLES.**

**12h30**  
**CJPM - CINE-QUIZ.** "Meurs, mon amour, meurs" (Die, my Darling, Die) (5) - E.U. 1973. Drame policier de P. Wendkos avec James Stewart, Julie Harris et Murray Hamilton. — Un avocat réputé accepte d'assumer la défense d'une femme accusée d'avoir tué son mari malade. — Episode de la série "Hawkins". Scénario complexe. Mise en scène de métier. Interprétation adéquate. (2 h.)

**CKRS - CJBR - LES COQUELUCHES.** (1 h.)  
**CBJET - WICKS.**  
**CFCF - STREET TALK.**  
**WEZF - RYAN'S HOPE.**

**13h00**  
**CBJET - TODAY FROM THE PA.**

**CFCF - MCGOWAN AND CO.**  
**R.-Q. - SCIENCE ET FICTION.**

**TVFQ - AU THEATRE CE SOIR.**  
 "Chat en poche". (2 h.)

**WEZF - ALL MY CHILDREN.**

**13h30**  
**CKRS - CJBR - LE TELE-JOURNAL.**

**CFCF - THE ALAN HAMEL SHOW.**

**R.-Q. - LA PERIODE DE QUESTIONS.**

**13h35**  
**CKRS - CJBR - FEMME D'AUJOURD'HUI.** "Sylvie Lefebvre". Témoignages d'une jeune femme, âgée de 27 ans, atteinte de fibrose kystique, maladie pulmonaire. Elle nous raconte son enfance et son adolescence et nous parle de sa vie actuelle. Elle travaille comme

**CBJET - THE EDGE OF NIGHT.**  
**WEZF - ONE LIFE TO LIVE.** (1 h.)

**14h15**  
**R.-Q. - DEBAT SUR LA QUESTION REFERENDAIRE.**

**14h30**  
**CJPM - JANETTE VEUT SAVOIR.**

**CKRS - CJBR - LES ATELIERS.** De Québec, M. Lucien Guay, retraité depuis 2 ans, âgé de 67 ans, habitant de l'Islet-sur-Mer, confectionne des boutons et des bijoux avec des noyaux de fruits. — Mme Etzéar Gagnon, herboriste âgée de 95 ans, habitant à St-Denis de Kamouraska, fabrique des remèdes et potions de toutes sortes. — M. Gérard Verret, âgé de 66 ans, retraité et nouvellement marié, habite au Lac-Saint-Augustin et fabrique des métiers en bois miniatures servant à tisser ainsi que des jeux de quilles sur table. Anim.: Jacques Houde et Catherine Barrette. (1 h.)

**CBJET - TAKE 30.**  
**CFCF - ANOTHER WORLD.** (1 h.)

**15h00**  
**CBJET - THE BOB McLEAN SHOW.** (1 h.)

**TVFQ - DES CHIFFRES ET DES LETTRES.**

**WEZF - GENERAL HOSPITAL.** (1 h.)

**15h20**  
**TVFQ - PASSEZ DONC ME VOIR.**

**15h30**  
**CJPM - D'UN JOUR A L'AUTRE.**

**CKRS - CJBR - LES ANIMAUX CHEZ EUX.** Narrateur: André Hébert. "Le printemps québécois". Animaux et flore de "La belle province" au printemps, photographiés par Myrna et Walter Berlet.

**15h40**  
**TVFQ - ACTUALITES REGIONALES.** "L'Est de la France". (1 h. 20.)

**16h00**  
**CJPM - LES SATELLIPOPETTES.**

**CKRS - CJBR - BOBINO.**  
**CBJET - BEYOND REASON.**  
**CFCF - THE MAD DASH.**  
**WEZF - THE EDGE OF NIGHT.**

**16h30**  
**CJPM - MA SORCIERE BIEN AIMEE.**

**CKRS - CJBR - LES HERITIERS.** "Les mosaïques bleues de Jaffar".

**CBJET - ALL IN THE FAMILY.**  
**CFCF - FAMILY FEUD.**  
**WEZF - THE MERV GRIFFIN SHOW.**

**17h00**  
**CJPM - PATROUILLE DU COSMOS.** "Le piège des Tholiens". Avec William Shatner et Leonard Nimoy. (1 h.)

**CKRS - CINEMA DE 5 HEURES.** "Vol perdu" (Lost Flight), (6) - E.U. 1970. Drame d'aventures de L. J. Horn avec Lloyd Bridges, Anne Francis et Ralph Meeker. — Les passagers et l'équipage d'un avion qui s'est écrasé sur une île du Pacifique s'efforcent de survivre à la catastrophe. — Affabulation plurielle superficielle. Nombreux lieux communs. Mise en scène routinière. Interprètes peu convaincants. — A. (1 h.)

**17h12**  
**CBJET - THE BEACHCOMBERS.**  
**CFCF - THE PRICE IS RIGHT.** (1 h.)

**CJBR - LE COEUR AU VENTRE.** Avec Guy Marchand, Sylvain Joubert.

François Leclia et Sylvie Fenec. Carretti est radié à vie de la Fédération de boxe. Sa femme et sa fille lui reviennent et il ouvre un bar. Philippe Morand se débat dans les problèmes financiers. Sa sœur Catherine essaie de prolonger sa liaison avec Roger Konacker, mais celui-ci a fait connaissance d'une jeune veuve. (Dernière). (1 h.) REPRISE.

**TVFQ - POUR LES JEUNES.**

**17h30**  
**CBJET - THE MARY TYLER MOORE SHOW.**

**17h45**  
**TVFQ - TELE-FEUILLETON.** "Les embarras".

**18h00**  
**CJPM - NOUVELLES.**

**CKRS - CJBR - CE SOIR.**  
**CBJET - CFCF - NEWS.**  
**TVFQ - SOCIETE D'AUJOURD'HUI.**

**18h07**  
**CKRS - ACTUALITES REGIONALES.**

**18h12**  
**CKRS - CINEMA DE 5H00. SUITE.** "Vol perdu". Voir 5 h. p.m.

**18h30**  
**CJPM - LES TANNANTS.**

**R.-Q. - C'EST ARRIVE A HOLLYWOOD.** "Héros de cape et d'épée".

**WEZF - BEWITCHED.**

**18h35**  
**CJBR - CE SOIR.**

**19h00**  
**CKRS - COSMOS 1999.** Avec Martin Landau et Barbara Bain. (1 h.)

**CBJET - HAPPY DAYS.** "Kissing Bandit". — Fonzie utilise une belle fille comme appât pour attraper le désormais célèbre "voleur de baisers" de Milwaukee. REPRISE.

**CFCF - MCGOWAN AND CO.** Anim.: Don McGowan.

**CJBR - SCIENCE-REALITE.**

**R.-Q. - LA VIE PARLEMENTAIRE.**  
**TVFQ - MID-PREMIERE.**  
**WEZF - HOGAN'S HEROES.**

**19h30**  
**CJPM - AU FEMININ PLURIEL.**

"La sortie de Janine". Avec France Castel et Louise Lefebvre. — Janine est très heureuse car elle a réussi à se faire inviter à danser par le nouveau caissier de la banque. Elle s'affaire donc à se préparer mais de nombreux événements perturbent la marche de son programme. On dirait même que tout est contre elle car tous ses amis s'acharnent à la retarder dans ses préparatifs.

**CBJET - PEOPLE ARE LIKE THAT.** Avec John Kastner et Suzette Couture. — On apprend que la rue est un théâtre comique souvent plus drôle que la "vraie" comédie, alors que les deux animateurs surprennent les gens dans des situations amusantes. (Nelly, Daniel, Emma et Ben retire cette semaine).

**CFCF - GRAND OLD COUNTRY.** Anim.: Ronnie Prophet. Inv.: Dottie West, Joe Stampley et Station Road.

**CJBR - GENIES EN HERBE.** Anim.: Marc Fillion. Les écoles Thérèse-Martin et Lavigne se rencontrent.

**TVFQ - A LA DECOUVERTE DE...**  
 "L'appartement". (1 h.)

**WEZF - ALL IN THE FAMILY.**

**20h00**  
**CJPM - REFERENDUM.** Avec Jacques Morency. (1 h.)

**CKRS - CJBR - FREDERIC.**

"Le chien". Avec François Caslang.

**CBJET - ARCHIE BUNKER'S PLACE.** Avec Carroll O'Connor et Jean Stapleton.

**CFCF - THE DUKES OF HAZARD.**

**R.-Q. - BABILART.**  
**WEZF - WHEN THE WHISTLE BLOWS.** "Wildcatters" avec Doug Barr, Dolph Sweet et Philip Brown. — Hank implique le gang dans de drôles de manigances avec une belle femme afin d'extraire du pétrole d'un terrain dont il a hérité. (1 h.)

**20h30**  
**CKRS - CJBR - LES ARRIVANTS.** (3e de 7). "1927". Les Ukrainiens. En 1927, l'Ukrainien Ivan Lypa s'en vient comme colon au Manitoba où l'attirent des rêves de prospérité. Il trouve du travail dans une ferme prospère et là, il rencontre Hany, originaire de l'Ukraine. Ils se marient bientôt et ils commentent une vie rude dans ce nouveau pays. Avec Susan Roman (Hany), Diane D'Aquila (Nancy Dean). (1 h.)

**CBJET - FRONT PAGE CHALLENGE.** Anim.: Fred Davis.

**R.-Q. - CINQ MILLIARDS D'HOMMES.** "Une affaire en or".

**TVFQ - AU THEATRE CE SOIR.**  
 "La plume" avec Sylvie Bellec. (2 h.)

**21h00**  
**CJPM - A COMMUNIER.**

**CBJET - THE TOMMY HUNTER SHOW.**

**CFCF - THE LOVE BOAT.** Avec Gavin McLeod et Bernie Kopell. (Par exception, 2 h.)

**R.-Q. - LES LIVRES ET NOUS.**  
**WEZF - FRIDAY MOVIE.** "Vacation in Hell". E.U. 1979. Drame avec Barbara Feldon, Maureen McCormick et Priscilla Barnes. — Des vacanciers qui voulaient se reposer dans un coin isolé du Mexique se perdent dans un coin de la jungle. (2 h.)

**21h30**  
**CJPM - BONSOIR LE MONDE.** Avec Michel Jasmin. Dir. mus.: Jacques Latièche. Tirage: mini-loto. 6,36. (1 h.)

**CKRS - CJBR - CONSOMMATEURS PLUS.** Avec Louise Arcand. "L'orgue électronique". S'agit-il d'un passe-temps coûteux ou d'un instrument de formation musicale? Coût, caractéristiques, limites et service après vente. Inv.: Daniel Beaume, technicien en électronique pour instruments de musique. Ben Paris, représentant des ventes pour Ed. Archambault, Inc.; Julien Cabana, du Centre d'orgues et de pianos de Montréal; Gaëtan Lépine, professeur de musique et Antoine Rebolout, professeur à la faculté de musique de l'U. de Montréal. Rech.: Raymond Bernatchez. Int.: Pierre Devroede.

**R.-Q. - UNE NUIT DANS LES JARDINS D'ESPAGNE.** "Hommage à Manuel de Falla".

**22h00**  
**CKRS - CJBR - L'ENJEU.** Interviews, tables rondes et sondages, nous apportant des renseignements utiles concernant la question référendaire. Anim.: Gil Courtemanche.

**CBJET - DALLAS.** Avec Barbara Bel Geddes, Jim Davis et Patrick Duffy. — Les transactions d'affaires de J. R. dégoutent Bobby à un point tel qu'il quitte Southfork en compagnie de Pamela. De son côté, Sue Ellen décide d'arrêter de boire et de lutter contre les manigances de J. R. pour la renvoyer dans un sanatorium. (1 h.)

**22h30**  
**CJPM - LA QUOTIDIENNE.**

**CKRS - CJBR - LE TELE-JOURNAL.**

**TVFQ - DES CHIFFRES ET DES LETTRES.**

**22h31**  
**CJPM - LES NOUVELLES TVA.**

**22h50**  
**TVFQ - PASSEZ DONC ME VOIR.**

**WEZF - POLITICAL PERIOD.**

**22h58**  
**CFCF - LOTO-QUEBEC.** Avec Marguerite Corriveau.

**23h00**  
**CJPM - NOS EXPOS A L'ENTRAINEMENT.**

**CBJET - CFCF - NEWS.**  
**WEZF - THE BOB NEWHART SHOW.**

**23h04**  
**CKRS - CJBR - L'OPINION.**

**23h05**  
**CJPM - SPORTS.**

**23h10**  
**CKRS - CJBR - TELEJOURNAL REGIONAL.**

**TVFQ - ACTUALITES REGIONALES.** "L'Est de la France".

**23h15**  
**CJPM - LA COULEUR DU TEMPS.**

**CKRS - CJBR - NOUVELLES DU SPORT.**

**23h21**  
**CFCF - PULSE.**

**23h25**  
**CJBR - CINEMA.** "Les chiens de paille" (Straw Dogs), (3) - G.B. 1971. Drame de S. Peckinpah avec Dustin Hoffman, Susan George et Peter Vaughan. — Un jeune professeur d'université pacifique est forcé de faire usage de violence pour défendre sa femme et ses biens. — Tension maintenue avec habileté. Mise en scène d'une grande rigueur. Scène finale très réussie. Interprétation convaincante de D. Hoffman. (2 h. 05.)

**23h27**  
**CBJET - THE CITY TONIGHT.**

**23h30**  
**CJPM - DERNIERE EDITION.**

**WEZF - CHARLIE'S ANGELS.** "To Kill an Angel" avec Jaclyn Smith, Kate Jackson et Farrah Fawcett. — Un enfant fait feu accidentellement sur Kelly et elle est hospitalisée d'urgence. REPRISE.

**23h35**  
**CJPM - MEDECIN D'AUJOURD'HUI.** Avec Chad Everett et James Daly. (1 h.)

**23h45**  
**CBJET - JAZZ CANADA.**

**00h00**  
**CFCF - THE TWELVE MIDNIGHT MOVIES.** PROGRAMME DOUBLE. "Alexander the Great", (4) - E.U. 1955. Drame historique de R. Rossen avec Richard Burton, Fredric March et Danielle Darrieux. — La vie du conquérant grec. — Mise en scène à grand spectacle. Approche sérieuse du sujet. Bons interprètes. — A. E.T. "Yellow Jack" (4) - E.U. 1938. Drame de G.B. Seitz avec Robert Montgomery, Virginia Bruce et Lewis Stone. — A Cuba, cinq soldats américains acceptent de servir de cobayes à des expériences pour lutter contre la fièvre jaune. — Scénario tiré d'une pièce inspirée par des faits authentiques. Tension dramatique constante. Mise en scène efficace. Interprétation juste. — A. (4 h.)

**00h45**  
**CBJET - CINE-SIX.** "Secret Invasion", (5) - E.U. 1964. Drame de guerre de R. Corman avec Stewart Granger, Raf Vallone et Henry Silva. — Un commando formé de criminels a pour mission de faire valider un général prisonnier des Allemands. — Film inégal. Passages réussis. Personnages peu approfondis. Interprétation honnête.

**01h30**  
**CKRS - CJBR - CINE-NUIT.**

"Ames perdues", (6) - It. 1954. Drame passionnel de P. Billon et G. Capitani avec Raf Vallone, Françoise Arnoul et Elena Varsi. — Un homme marié tombe amoureux d'une jeune fille. — Pauvre dans l'ensemble. Quelques bons passages. Interprètes de valeur. (1 h. 45.)

# Rose Kennedy



### Le temps du souvenir

### résumé

La vie publique est le couronnement d'une carrière et, pour un jeune homme, c'est la plus digne des ambitions... La politique est encore la plus exaltante et la plus honorable aventure.

## (67) Tremplin et rodéo

Jack avait pris pour thème de sa campagne celui qui lui avait si bien réussi en 1946, 1952 et 1958. Remanié, approfondi, élaboré, il restait le même dans son essence. Et, comme dans les autres occasions, les Kennedy en bloc avaient apporté tout leur concours. Les Kennedy teas et les house-parties se succédaient, et Polly Fitzgerald se dévouait de nouveau, inlassable, courageuse, pour organiser ces petites réceptions chez les ménagères qui invitaient les voisins à venir prendre des rafraîchissements et rencontrer le candidat. Tellement de personnes nous ont apporté leur concours que je ne saurais les citer ici et les remercier individuellement. Je suis sûr que toutes le comprendront.

L'organisation de mes tournées de conférences était telle que je ne trouvais pas les journées aussi épuisantes qu'elles le paraissent. Je ne choisisais pas mon programme: je faisais confiance à Bob et à ses aides pour l'établir. La seule inspiration personnelle que j'apportai comme contribution fut refusée par le comité. Désireuse d'utiliser mes connaissances de l'allemand, je pensais qu'il serait astucieux de m'adresser dans cette langue à la colonie germanique du Wisconsin, mais, apparemment, les souvenirs de la guerre étaient encore trop frais et mon initiative fut jugée inopportune. Je me résignai de bonne grâce, mais un peu déçu quand même (toutes ces années d'études qui auraient pu servir...).

Nous cherchions avant tout à agir de façon utile pour Jack. Tous dans la mesure de nos possibilités. Et même sans compter les risques. Le saut de Teddy sur la piste de ski en est un exemple. Il le raconte lui-même:

"C'était un peu dans le même genre que l'anecdote de Jack. Quand on lui avait demandé comment on devenait un héros de guerre, Jack avait répondu: "Je ne l'ai pas fait exprès, on a coulé mon bateau." J'ai "participé" à un concours de ski près de Madison parce qu'il y avait beaucoup de monde (huit ou dix mille personnes). On devait me présenter à la foule par haut-parleur et j'allais faire une brève allocution, encourager les gens à voter pour mon frère et tout ça. Comme je me trouvais en haut du tremplin, le type qui me présentait, muni d'un badge d'organisateur, dit en riant, à la fin de son petit speech: "Peut-être même qu'il sautera, si on le lui demande..." La foule applaudit.

"J'étais en costume de ski pour l'occasion et je savais déjà skier assez bien. Ma mère m'avait fait prendre mes premières leçons à six ou sept ans; et quand mon père était ambassadeur, ma mère nous emmenait passer les vacances de Noël en Suisse. Je me rappelle que je regardais mon frère Joe pratiquer le sport dangereux du bobsleigh, et je faisais du ski avec lui et Jack. Mais, je me suis perdu le genou et j'ai dû passer un bon moment à l'hôpital. Cela ne m'a pas empêché de recommencer mon en-

personne parmi nous, en revanche, Jackie nous laissa tous éberlués. C'était la première fois qu'elle participait à une campagne de ce genre. Elle avait quelquefois accompagné Jack en 1958, pour sa campagne sénatoriale, mais sa victoire était plus ou moins certaine; on ne cherchait qu'à en faire un triomphe pour mieux le lancer en 1960. Nous savions que Jackie avait du cran, mais nous connaissions également sa réserve et sa timidité en public. Elle n'était pas spécialement faite pour le boniment.

Et pourtant, elle avait accompagné son mari et elle participait à tous les défilés en voiture, recevait avec lui, serait d'innombrables mains dans la rue, et s'en allait même toute seule dans les supermarchés pour parler aux ménagères et leur demander de voter en faveur de son mari!

Nous éprouvions tous une admiration sans bornes pour cette jeune femme si crâne.

Cette année-là, plusieurs candidats briguaient la nomination démocrate. Entre autres, le sénateur Lyndon Johnson, le sénateur Stuart Symington, et l'ancien gouverneur, deux fois nommé par le parti, Adlai Stevenson. Ce dernier bénéficiait de l'appui de nombreux admirateurs, tels que Mrs Roosevelt. Le seul candidat prêt à se mesurer avec Jack dans les Etats "neutres" (c'est-à-dire qui n'étaient pas déjà acquis à un favori) était le sénateur Humphrey, du Minnesota. Ainsi, il était l'adversaire de Jack dans le Wisconsin.

Il semblait totaliser tous les avantages. Son Etat était voisin de celui du Wisconsin; tous deux étaient ruraux et connus pour leurs sentiments progressistes et agricoles. Le sénateur Humphrey était presque aussi populaire au Wisconsin que dans sa propre circonscription. A juste titre d'ailleurs, car c'est un homme politique de valeur. Jack et lui éprouvaient une sympathie et un respect réciproques, et tout les rapprochait, sauf leur rivalité au sein du parti: lequel serait désigné comme candidat?

Jack se présentait en "territoire Humphrey" comme un homme de l'Est, fils d'un "capitaliste" connu, sans se réclamer d'aucune réalisation en faveur des agriculteurs du Middle West.

Par conséquent, la victoire que Jack remporta dans cet Etat me sembla un véritable exploit, mais je ne comprenais pas assez les manœuvres politiques pour m'expliquer le manque d'enthousiasme du gagnant, qui semblait moins satisfait que le perdant. Kenny O'Donnell, l'ami de Bobby et son assistant, plus tard assistant de Jack à la Maison-Blanche, s'explique à ce sujet:

"Kennedy l'emporta au Wisconsin avec une majorité populaire telle qu'aucun candidat n'en avait connu dans l'histoire des élections primaires de cet Etat: il avait gagné dans six districts sur les dix et les deux tiers des voix des délégués. Cela me semblait satisfaisant, mais les experts n'en disaient pas autant, car les trois districts dits "protestants" de la région ouest de l'Etat n'avaient pas voté pour Kennedy, et Humphrey l'avait emporté sur lui dans le 2e district, près de Madison, où Jack aurait dû gagner. A Milwaukee, Eunice Kennedy interrogeait son frère avec perplexité: "Je ne comprends pas ton air sombre, Johnny, que signifie tout cela?"

"Tout simplement que nous devons aller en Virginie de l'Ouest demain matin et recommencer à zéro. Et après ça le Maryland, l'Indiana et l'Oregon. Et il faut conquérir tous ces Etats."

Comme des lecteurs d'un certain âge le savent peut-être, la Virginie de l'Ouest avait atteint la notoriété sur le plan de la politique nationale en 1924, lorsque ses délégués à la Convention démocrate s'obstinèrent, au cours de douzaines de scrutins, à voter pour Oscar W. Underwood afin d'échouer la nomination d'Alfred E. Smith, gouverneur de New York, pour la seule raison que celui-ci était catholique. La population de la Virginie de l'Ouest, en majorité protestante, se méfiait beaucoup des influences catholiques dans le gouvernement des Etats-Unis et pensait qu'un président catholique "recevrait des ordres du pape". Pour nous tous, et surtout pour Jack, cet argument semblait aussi peu sensé que de dire des Américains protestants qu'ils "recevraient des ordres" de l'archevêque de Canterbury pour des affaires laïques. Bien qu'illogique, cette accusation existait et il fallait la prendre en considération, car elle représentait un handicap énorme.

"Peu après cet épisode, Jack m'a téléphoné pour m'annoncer qu'il venait de parler avec le président de son comité dans le Wyoming, au sujet de mon passage à Rock Springs, le samedi suivant. Ils avaient préparé un bon numéro: un tireur d'élite devait m'arracher une cigarette de la bouche d'un seul coup de pistolet, à vingt mètres. Jack ajouta d'un ton détaché que je n'étais pas du tout obligé de me prêter à cette expérience, si ça ne me disait rien, mais que..."

Teddy a toujours été casse-cou et optimiste, depuis sa petite enfance. Je pense que ses exploits de saut à ski et de rodéo ne surprirent personne dans la famille. Quant à l'histoire du tireur d'élite, dans le Wyoming, c'était une plaisanterie de Jack! Si Teddy ne surprenait

A SUIVRE



**SUR LE CANAL 13 COMMUNAUTAIRE**  
**VENDREDI, 21 MARS 1980.**  
**ENTRE NOUS.**  
 Une émission d'affaires publiques, entrevues, communiqués, arts et spectacles, sports, offres d'emplois, tous les jours.  
**DIFFUSION:** du lundi au samedi à 8h30, 12h00 et 16h30, le dimanche à 12h00 et 17h00.  
**Tél.:** 545-1112  
 Disponibilité des services à Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière

## québec en bref



**DEPRESSION** — Brigitte, l'un des six dauphins de l'aquarium de Montréal, semble souffrir d'une profonde dépression et a refusé toute nourriture depuis que son gardien, en l'occurrence un col bleu, a été remplacé par une autre personne. L'estomac, la tête mais aussi le coeur.

(Photolaser PC)

### Grève des cols bleus

**QUEBEC (PC)** — La commission parlementaire du Travail se réunit dès 10h00 ce matin, vendredi, afin de faire le point sur la grève des cols bleus de Montréal.

La convocation de la commission a été annoncée à l'Assemblée nationale jeudi par le premier ministre, M. René Lévesque, qui répondait à des questions soulevées par le député de Portneuf, M. Michel Pagé.

La grève des cols bleus de Montréal dure depuis 40 jours. Ses principaux effets sont de paralyser les travaux de déneigement lors des tempêtes, d'empêcher la cueillette des ordures et de laisser inopérants de nombreux feux brisés de circulation.

M. Lévesque a dit avoir accueilli "avec tristesse" la nouvelle que les 5,600 syndiqués ont rejeté jeudi matin les dernières offres patronales.

Le syndicat et les autorités municipales avaient tous deux rejeté en fin de semaine le rapport que le médiateur spécial Raymond Désilets, du ministère du Travail, avait rédigé pour régler le conflit.

M. Lévesque a clairement indiqué que si les pressions exercées par la commission parlementaire du Travail ne se traduisaient pas par un règlement du conflit, l'Assemblée nationale sera appelée "à très brève échéance" à s'en mêler.

### Fluoration du lait

**MONTREAL (PC)** — Il n'est pas impossible que le gouvernement du Québec se prononce en faveur de la fluoration du lait plutôt que de l'eau potable.

C'est ce que rapporte l'un des correspondants parlementaires de La Presse qui a obtenu confirmation de ce projet de la part de l'attaché de presse du ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure.

Toutefois, l'addition de fluor au lait plutôt qu'à l'eau n'est pour l'instant qu'une hypothèse parmi tant d'autres.

### Recours collectif

**QUEBEC (PC)** — Les procureurs d'une citoyenne de Sainte-Foy qui a déposé une requête pour exercer un recours collectif contre Hydro-Québec viennent d'obtenir un délai jusqu'au 2 avril pour soumettre une plaidoirie par écrit.

De son côté, le procureur de la société d'Etat disposera ensuite d'un délai jusqu'au 30 avril pour répondre.

C'est la décision rendue par le juge Paul-Etienne Bernier, de la Cour supérieure, à Québec.

Mme Huguette Bédard sollicite le droit d'interposer un recours collectif pour contester à Hydro-Québec le droit d'imposer un intérêt mensuel de un et demi pour cent sur les comptes en souffrance.

### Aide à ceux qui ont besoin d'un logement

**QUEBEC (PC)** — Plutôt que de continuer à construire des habitations à loyer modique (HLM), le gouvernement envisage d'accorder une aide supplémentaire à ceux qui en ont besoin d'un logement.

C'est ce qu'a confirmé hier le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, au cours de la période des questions à l'Assemblée nationale. Il s'est refusé à préciser cependant si ce genre de mesure se retrouvera dans le budget qui doit être déposé mardi prochain par son collègue des Finances, M. Jacques Parizeau.

Le ministre a fait remarquer que la demande pour les HLM ne cesse de croître, passant de 17,000 à 30,000 unités depuis 1976, mais que ces constructions grevent lourdement le budget du Québec.

En effet, les locataires versent environ \$96 par mois en moyenne pour leur logement mais le coût réel pour le gouvernement est d'environ \$400.

## Caisses "pop"

# Mouvement en bonne "santé financière"

par Maurice Girard

**MONTREAL (PC)** — En dépit de tout ce qui a été dit et écrit sur la situation financière du Mouvement Desjardins, M. Alfred Rouleau, président de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, estime que l'année 1979 a été "bonne" et que le Mouvement est "en très bonne santé financière".

Dans une entrevue accordée à La Presse Canadienne, à la dernière journée des assises du Mouvement Desjardins, à Montréal, Mm Rouleau a tenu à souligner que la conjoncture économique, qui se caractérise par un taux de chômage relativement élevé, une inflation constante, des prix à la hausse pour le pétrole et des taux d'intérêt vertigineux, contribuait à un certain ralentissement de la croissance du groupe coopératif le plus important au Québec.

"On ne peut faire autrement que d'être bousculé par l'environnement, mais le moral de nos troupes demeure bon."

Comme tout autre dirigeant d'institution financière, les taux d'intérêt préoccupent Mm Rouleau, qui trouve cependant plus graves les conséquences qu'ils peuvent avoir sur l'économie.

"Prenez l'exemple des Etats-Unis, connaissez-vous quelqu'un qui se serait prêt à faire construire une maison en contractant un prêt à un taux de 19 pour cent?"

On pourrait en dire autant du Canada. Les taux élevés ont presque paralysé la construction domiciliaire, secteur vital pour les caisses populaires. "Mais tout le monde continue d'épargner."

### Prévisions

Selon M. Rouleau, qui précise qu'il n'est pas économiste, les taux d'intérêt au pays ne devraient pas augmenter sensiblement d'ici la fin de l'année.

Ils pourraient même diminuer légèrement, mais la situation "ne changera pas rapidement".

"Il faut attendre le comportement du gouvernement américain.

On verra peut-être les taux d'intérêt demeurer statiques et même diminuer", cela indépendamment de la situation politique au Québec. "On est habitué de vivre de cette façon."

A cet égard, celui qui dirige le Mouvement Desjardins depuis 1972 et qui se

refuse à impliquer par ses déclarations les quelque quatre millions de sociétaires dans le débat référendaire croit que la question nationale devra être résolue d'une façon ou d'une autre. Quels que soient les résultats du référendum, les caisses populaires ne devraient pas trop en subir les séquelles, puisqu'elles sont toutes situées au Québec et qu'elles font surtout affaire avec des gens d'ici.

"De toute façon, on ne peut pas démenager à Toronto" comme les d'autres compagnies anglophones l'ont fait antérieurement.

"Il faut vivre avec tout ce qui se passe" et continuer d'être solidaires entre Québécois même après le référendum, dit-il.

### Avenir du mouvement

Pour les prochaines années, M. Rouleau, qui oeuvre dans le Mouvement Desjardins depuis 31 ans, estime que les caisses vont consolider les orientations prises en 1979. "On ne pourra continuer de croître au même rythme", souligne Mm Rouleau.

Donc le Mouvement Desjardins continuera d'orienter les capitaux vers les investissements pour équiper les industries, les petites et moyennes entreprises, pour susciter une activité économique de façon à "ne pas se dissocier du problème du chômage".

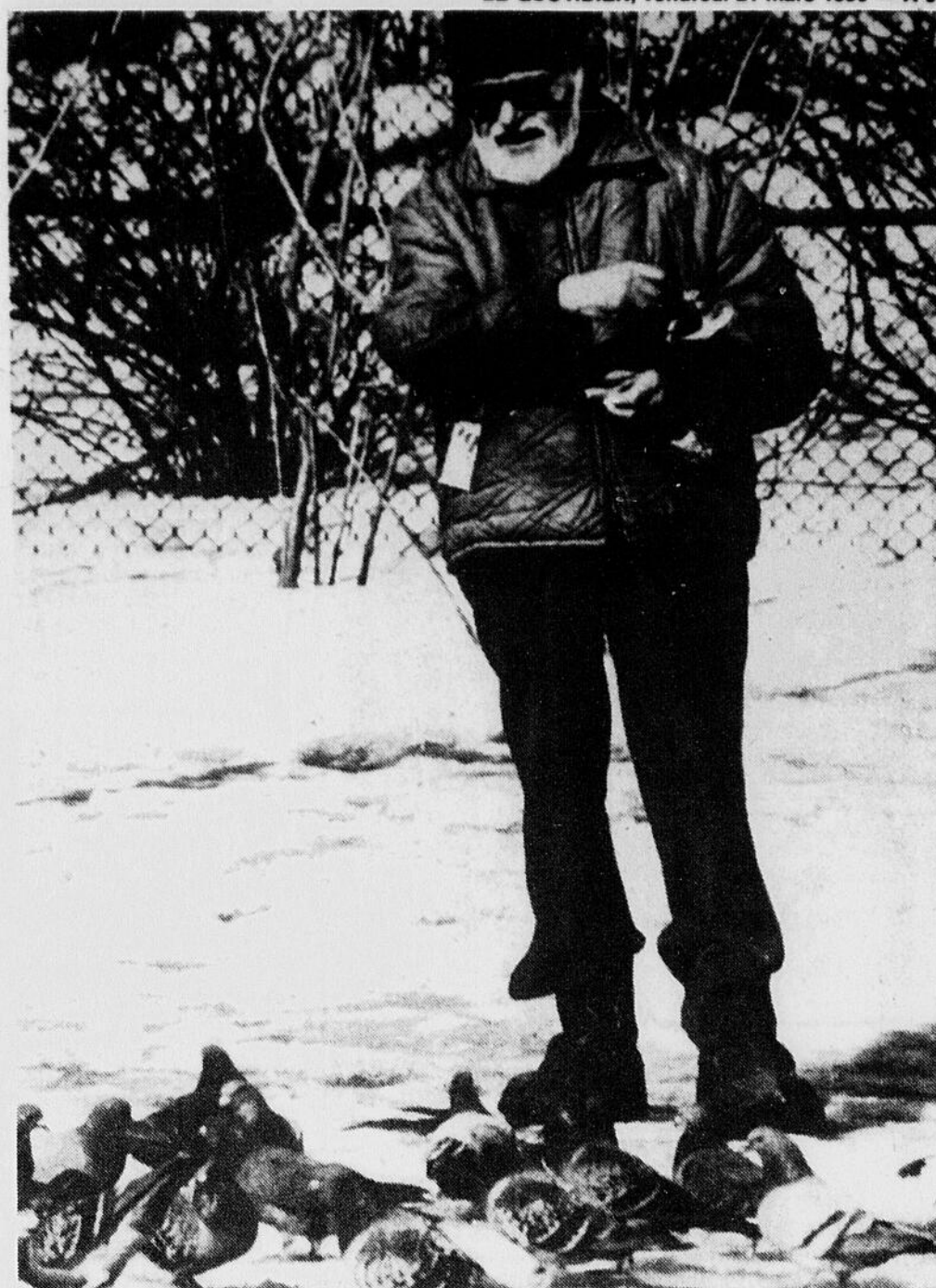
Le Mouvement est peut-être arrivé à un point de "saturation", mais pas au niveau de la collecte de l'épargne.

Il faut donc dorénavant roder la machine administrative et profiter des ressources compétentes et qualifiées.

"D'ici quatre ou cinq ans, nous serons encore mieux articulés pour répondre aux besoins de nos membres."

Déjà les différentes composantes du Mouvement coordonnent mieux leurs gestes, comme l'illustre le résultat du travail des deux compagnies d'assurance-vie Desjardins (La Sauvegarde et l'Assurance-Vie Desjardins), qui ont réussi à rafler le contrat d'assurance collective des employés de Steinberg.

Depuis l'affiliation avec la Fédération des caisses d'économie du Québec, le Mouvement des caisses populaires Desjardins, avec ses \$11.5 milliards, possède plus de succursales au Québec que toutes les institutions bancaires réunies, soit 1,374 (1,258 caisses populaires et 116 caisses d'économie), en plus des 259 comptoirs, ce qui porte le nombre total à 1,633.



**PRINTEMPS** — Un gentilhomme de Montréal a profité de cette première journée de printemps pour nourrir quelques-uns de ses "protégés" tout en profitant des chauds rayons de soleil. Une des multiples formes de la Providence.

(Photolaser PC)

### Conflit chez Bell

## Un terrain d'entente se dessine peu à peu

**MONTREAL (PC)** — Une négociatrice syndicale a fait savoir, jeudi, que les 7,400 grévistes de Bell Canada pourrout être de retour au travail dès le lundi 31 mars, s'ils entendent l'entente de principe qu'on leur conseille d'accepter.

Mme Marie Pinsonneault a signalé que cet accord contenait plusieurs des recommandations du conciliateur fédéral, M. Roland Tremblay, dont le rapport avait été rejeté par la compagnie.

Les standardistes et préposés aux cantines de Bell n'ont pas eu

d'augmentation de salaire depuis 1976. Ils sont parmi les moins bien payés au Canada.

L'entente de principe, a précisé Mme Pinsonneault, comporte des hausses salariales de 15.9 pour cent pour 1978-79, 12.2 pour cent pour 1979-80 et neuf pour cent pour 1980-81.

Cela signifie qu'une téléphoniste qui gagne actuellement \$194 par semaine recevra \$255 à la signature de la convention collective. Elle aura \$278 en novembre 1981.

### Amendes

## Léger lance un avertissement aux éleveurs de porcs

**QUEBEC (PC)** — Les éleveurs du Québec auraient grand intérêt à suivre la loi de la qualité de l'environnement s'ils ne veulent pas devoir payer une amende de \$1,000 comme cet éleveur de porc d'Armagh, près de Montmagny, qui a été reconnu coupable d'avoir déversé des contaminants dans le milieu.

Le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, a lancé un avertissement,

hier, en particulier aux éleveurs de porcs de respecter la loi afin d'éviter de compromettre la santé publique.

La loi interdit tout rejet de matière contaminante dans le milieu mais tout le long de l'hiver et encore aujourd'hui, le ministre a été saisi de nombreux cas de déversements de fumier liquide, parfois accidentels, parfois volontaires, dans les cours d'eau.

**BRASSERIE DU ROYAUME**

**MUSICIENS ou CHANTEURS**  
pour tous dimanches  
DU MERCREDI SOIR  
AU SAMEDI SOIR

**EN VEDETTE cette semaine LES JOUVENCEAUX**

**LE RENDEZ-VOUS des BONS MANGEURS**

---

**SAMEDI SOIR**  
DE 17h à LA FERMETURE

**BARON DE BOEUF**  
SERVI AVEC POMME DE TERRE AU FOUR  
ET SALADE DU CHEF \$3.25

**1 PLACE DU ROYAUME CHICOUTIMI**

VEN. à JEU. 21-22-23-24-25-26-27 MARS

**2 fois la vitesse du son et soudain... la terreur!** POUR TOUS



**AÉROPORT 80**  
CONCORDE

version française de "AIRPORT 80 concorde"  
un film de David LOWELL RICH avec  
ALAIN DELON · SUSAN BLAKELY  
ROBERT WAGNER · SYLVIA KRISTEL

---

**TETES VIDES cherchent COFFRES PLEINS**

PETER FALK  
WARREN DATES  
PETER BOYLE  
GENA ROWLANDS

**2 fois la vitesse du son et soudain... la terreur!** POUR TOUS



**AÉROPORT 80**  
CONCORDE

version française de "AIRPORT 80 concorde"  
avec  
ALAIN DELON · SUSAN BLAKELY  
ROBERT WAGNER · SYLVIA KRISTEL

---

**TÊTES VIDES CHERCHENT COFFRE PLEIN** PETER FALK

capitol saguenay bellevue

---

**LES CINÉMAS FRANCE FILM**

**FASCINANTE ENVOUANTE... D'un seul regard séducteur, elle fait de vous sa victime!**



**La Fille à la Fourrure**

LES JOYEUSES  
cartier élysée

---

**LE CHEF-D'OEUVRE DE L'ANNEE** POUR TOUS



**Moliere**

écrit et mis en scène par  
ARIANE MNOUCHKINE

---

**LE GRAND EMBOUTEILLAGE**

L'EXECUTEUR

royaume 1 centre

---

**la Cage aux Folles**

3e sem.

royaume 3

## canada en bref



Gloria Hill

## Elle troque la coiffe pour le chapeau de sécurité

EDMONTON (PC) — Gloria Hill a abandonné sa carrière d'infirmière pour devenir chauffeur de camion pour une cimenterie de Fort McMurray, localité albertaine, où elle est mieux rémunérée bien qu'elle ait moins de responsabilités qu'en ouvrant dans un hôpital.

En avril, elle touchera en effet \$11,23 de l'heure, soit trois dollars de plus que si elle était restée infirmière. "Il est ironique qu'après avoir suivi des cours de cinq semaines pour devenir chauffeur de camion, je gagne plus d'argent que lorsque je fis trois ans d'études d'infirmière", devait déclarer l'ancienne infirmière qui avait dix ans de carrière.

Comme sa collègue Joy Anderson qui, après avoir passé douze ans dans des hôpitaux est devenue agent immobilier, Mme Hill fait d'ailleurs partie du nombre sans cesse croissant d'infirmières albertaines s'étant tournées vers d'autres professions mieux rémunérées.

Il n'est donc pas étrange qu'actuellement, les établissements hospitaliers de la province tentent de combler plus de 500 postes laissés vacants par le départ de leurs infirmières.

## Allocations

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, Mme Monique Bégin, se dit déterminée à doubler le montant du crédit d'impôt pour enfants en éliminant les exemptions fiscales dont bénéficient les mieux nantis.

C'est ce qu'elle a déclaré dans le cadre d'une entrevue que publie vendredi le quotidien Le Droit, d'Ottawa.

Selon le ministre Bégin, le système fiscal cache des privilèges pour les riches, et ces exemptions représentent quelque \$30 milliards annuellement, soit, dit-elle, beaucoup plus qu'il n'en faut pour doubler le crédit d'impôt, qui se chiffre actuellement à \$218 par enfant pour les familles dont le revenu est inférieur à \$19,620.

Mme Bégin explique que cette mesure s'inscrivait dans le cadre d'une politique de la famille qui donnerait aux couples "le goût d'avoir des enfants".

## Flora hospitalisée

OTTAWA (PC) — L'ancien ministre des Affaires extérieures, Mme Flora MacDonald, est toujours en convalescence à l'Hôpital municipal où elle se remet des blessures à la figure et au haut du corps qu'elle a subies vendredi dernier quand sa voiture a fait une embardée à cause de la chaussée glissante.

Son bureau a fait savoir jeudi qu'on ne sait pas encore quand elle recevra son congé de l'hôpital, mais que le député de Kingston a hâte de se remettre au travail.

Me MacDonald circulait sur la route 16, vendredi dernier, à environ 15 kilomètres de la capitale, quand elle a perdu la maîtrise du volant de son auto qui a défoncé une clôture avant de s'immobiliser. L'accident est attribuable à l'état glacé de la route à cet endroit précis.

## Conservateurs

EDMONTON (PC) — L'ex-premier ministre du Canada, M. Charles Joseph Clark, participera au congrès annuel du Parti conservateur de l'Alberta qui se déroulera à Edmonton du 11 au 12 avril.

Alors que M. Clark adressera la parole aux congressistes le jour de l'ouverture du congrès, le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed prononcera une importante allocution le lendemain.

"Travail d'équipe — l'Alberta à la croisée des chemins", tel est le thème des assises annuelles du parti conservateur albertain.

## Réduction de la paperasse

OTTAWA (PC) — Le bureau chargé de la réduction de la paperasse sera probablement intégré, après son démantèlement le 31 mars, au ministère des Petites entreprises, a déclaré à Ottawa, M. Charles Lapointe, ministre d'Etat aux Petites entreprises.

Le bureau a été créé afin de réduire la masse de documents fédéraux adressés aux hommes d'affaires. M. Lapointe devait indiquer, au cours d'une récente interview, que ce bureau devait continuer de fonctionner même s'il fallait qu'il soit intégré à son ministère.

Si tel devait être le cas, il serait également agrandi, a encore souligné le ministre. Douze spécialistes ont actuellement pour tâche de réduire la paperasse fédérale.

## Référendum

PENETANGUISHENE, Ontario (PC) — Un groupe de citoyens opposés à la construction d'une école secondaire de langue française ont demandé au ministre ontarien de l'Éducation de soumettre la question aux contribuables par voie de référendum.

M. Bruce Tinney, des "Citizens for Bilingual Unity", a expliqué que les contribuables devraient être consultés, puisque se sont eux qui seront appelés à assumer les frais.

## Selon Warren Blackman

## L'indépendance de l'Ouest est réalisable

CALGARY (PC) — "Le Canada est trop grand de sorte qu'il serait beaucoup plus avantageux, sur le plan économique, s'il était divisé en régions avec une quelconque fédération ou encore une espèce de marché commun."

C'est ce qu'affirme l'économiste Warren Blackman, qui est professeur à l'Université de Calgary. M. Blackman, qui dit ne pas croire au séparatisme (de l'Ouest), estime tout de même qu'il serait économiquement rentable pour l'Alberta de faire cavalier seul ou encore de former une alliance avec les autres provinces de l'Ouest. Il dit avoir acquis cette conviction en 1974 alors qu'il avait fait cette année-là une étude sur ce qu'il en coûtait à l'Alberta pour faire partie de la Confédération canadienne.

L'idée d'indépendance a fait un regain de vie en Alberta depuis la défaite du gouvernement conservateurs, aux mains des libéraux (de l'Est) le 18 février dernier.

## L'Ouest a perdu les élections

D'un bout à l'autre de la province, ce soir-là, les gens ont affirmé que l'Ouest avait "perdu" les élections. Les libéraux de M. Trudeau ont obtenu la majorité absolue, avec 146 sièges, mais ils n'ont aucun représentant à l'ouest de Winnipeg.

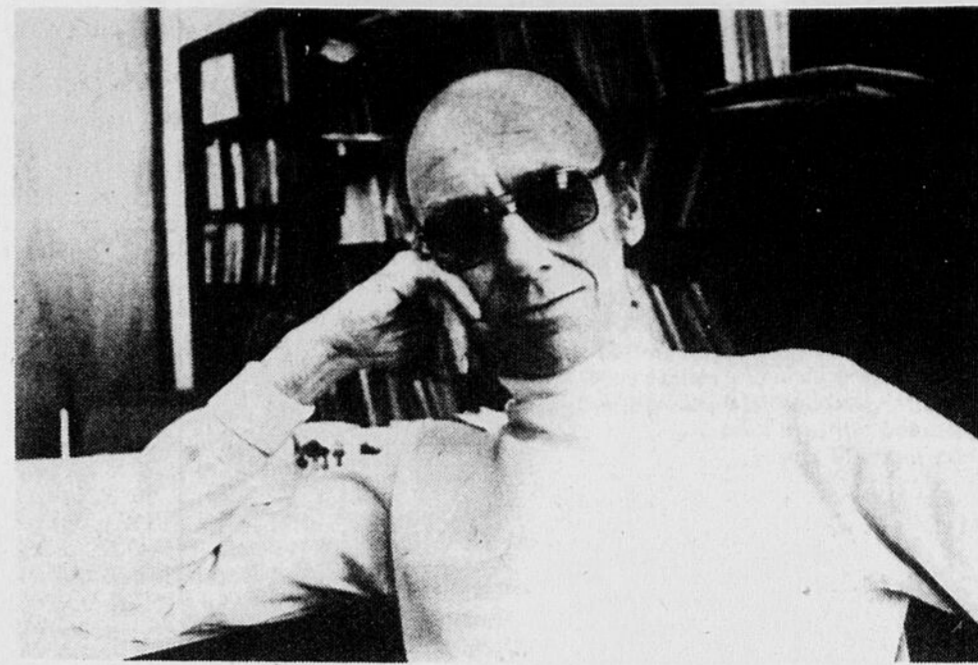
Par le passé, les propos séparatistes

n'étaient que des réactions passagères", affirme M. Blackman. "Je crois que cette fois, l'idée a plus de signification. Jamais dans l'histoire de l'Alberta, la province n'a été dans pareille position. Il s'agit d'une des provinces les plus riches du pays. La population a augmenté sensiblement. L'Alberta possède tous les éléments pour devenir un Etat indépendant", d'ajouter l'économiste.

L'idée de l'indépendance de l'Ouest a intéressé plus d'un Albertain à partir de 1974, quand le gouvernement libéral (fédéral) a formé un gouvernement minoritaire avec seulement 13 députés de l'Ouest, la plupart provenant de la Colombie-Britannique.

Un groupe d'hommes d'affaires de Calgary, déçus par la décision du gouvernement libéral d'imposer une taxe sur les exportations de pétrole pour subventionner le pétrole importé par le Québec et les provinces Atlantiques, ont alors jeté les bases de l'Association pour une Alberta indépendante.

Cette formation a été momentanément encouragée par l'élection, au Québec, en novembre 1976, du gouvernement de René Lévesque dont le Parti québécois prône la souveraineté-association. Mais l'association pour une Alberta indépendante ne s'est jamais transformée en parti politique. "Elle a manqué de vapeur", se souligner M. Blackman.



INDEPENDANCE — Professeur à l'Université de Calgary, Warren Blackman ne croit pas que l'Ouest canadien devienne un jour indépendant mais, il affirme qu'économiquement c'est réalisable. (Photolaser PC)

Aujourd'hui, un citoyen de Calgary travail dans l'ombre dans le but précisément de former un nouveau mouvement favorisant l'indépendance de l'Alberta. Cet individu, qui préfère pour l'instant conserver l'anonymat, affirme que la ligne (fédérale) dure de Mm Trudeau apportera des changements défa-

vorables pour les provinces, notamment pour l'Ouest.

D'autres, tels que M. Glen Morrison, président de Renn Industries Inc., rejettent le séparatisme, mais estiment que l'époque d'un gouvernement central fort est révolu et que l'Ouest a besoin d'une plus grande autonomie.

Le Jour de la Baie commence lundi, mais vous pouvez profiter de ces aubaines dès maintenant!

Les meilleurs prix en ville: La Baie vous remboursera la différence si vous trouvez un de nos articles à meilleur marché ailleurs.

## Chaussez-vous joliment à un seul bas prix!



Profitez de l'occasion exceptionnelle du Jour de la Baie pour vous faire de jolis pieds ce printemps! Choix de deux séduisants modèles, réalisés en cuir magnifique et arborant les dernières trouvailles de la mode, comme ce talon à la fois flatteur et confortable. Pointures: 6 à 9 avec demies.

**36<sup>88</sup>**  
la pai.

A. Modèle à talon fermé, pointe ouverte, empeigne dégagee. Cuir verni noir ou chevreau ton rouge.

B. Modèle à talon fermé, empeigne dégagee et ouverture à la pointe. Ton os ou marine.

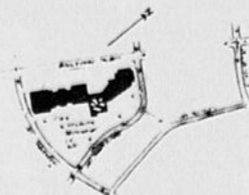
Achats en magasin seulement. Rayon 262, au troisième, centre-ville et dans toutes les succursales. La Baie accepte avec plaisir les cartes la Baie, ChargeX/Visa et Master Charge.

Les meilleurs prix en ville: La Baie vous remboursera la différence si vous trouvez un de nos articles à meilleur marché ailleurs.



## Le meilleur chemin...

Pour un accès plus facile à la Baie de Place du Royaume, empruntez la rue des Saguenéens ou la rue des Champs-Élysées. Vous arrivez ainsi directement dans l'immense stationnement de 1,200 autos.



## La Baie, Chicoutimi

3, Place du Royaume, boulevard Talbot, Chicoutimi, 545-3160.

## Heures d'affaires:

du lundi au mercredi, de 9h 30 à 17h 30  
— les jeudi et vendredi, de 9h 30 à 21h 00  
— le samedi, de 9h 00 à 17h 00